LA LIBERTÉ
Depuis 1913



VOL. 104 N° 29
1ER AU 7 NOVEMBRE 2017
MANITOBA • 2,20 $ + TAXES

BE SMART READ FRENCH

ÊTRE VÉGAN : UN COMBAT DANS L'ASSIETTE



Sarah Gagné est en transition vers le véganisme. Maria Nyarku, elle, n'est plus végane. Pour quelles raisons rejeter ou reprendre les produits d'origine animale? Quelles conséquences? *La Liberté* propose un tour d'horizon du véganisme au quotidien, tant au niveau alimentaire qu'au niveau politique. Partages d'expériences, points de vue militants, et avis d'experts en diététique. | **Pages 5 à 8.**



Tadens Mpwene et ***La Liberté*** vous offrent en exclusivité la bande dessinée ***Nelson au Manitoba***. Une collaboration née de l'envie d'ouvrir un dialogue sur l'intégration des nouveaux arrivants.

Le dessinateur-coloriste est né en République démocratique du Congo et est arrivé au Manitoba il y a plus de deux ans pour étudier à l'Université de Saint-Boniface en Administration des affaires.

NELSON AU MANITOBA

En direction du party d'Halloween...

Tu ne te déguises pas, toi ?

Je trouve ça ridicule. Ce genre de fête, c'est trop americanisé pour moi.

Ouais, pour moi aussi, mais Zoé m'a demandé d'arriver déguisé.

Mouais...

38

Tu ferais vraiment n'importe quoi pour elle, toi !

Ben Nelson ! Ton costume ! C'est un gros manque de respect aux Premières Nations ça !!

Oh ! Bah j'essaie de m'adapter et je manque de respect ? Je ne comprends plus rien !

DESSINS : TADENS MPWENE
SUR UNE IDÉE ORIGINALE ET UN SCÉNARIO DE LA LIBERTÉ

À retrouver chaque semaine en page 2 du journal.

LA LIBERTÉ

Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : 204- 237-4823
Télécopieur : 204-231-1998
www.la-liberte.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi

APF Association de la presse francophone
Fondation Donatien Frémont
RÉSEAU SÉLECT
CMCA AUDITED

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS
N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ JOURNAL | LA LIBERTÉ COMMUNICATION

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN | la-liberte@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe et coordonnatrice de La Liberté communication :
Lysiane ROMAIN | promotions@la-liberte.mb.ca
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL | bbocquel@mymts.net
Journalistes :
Daniel BAHUAUD | redaction@la-liberte.mb.ca
Barbara GORRAND | presse3@la-liberte.mb.ca
Valentin CUEFF | presse2@la-liberte.mb.ca
Gavin BOUTROY | presse8@la-liberte.mb.ca
Chef de la production : **Véronique TOGNERI** | production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction : **Roxanne BOUCHARD** | administration@la-liberte.mb.ca
Adjointe administrative : **Marta GUERRERO** | reception@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**
Publi-reporters :
Léo GAUTRET | presse1@la-liberte.mb.ca
Morgane LEMÉE | presse5@la-liberte.mb.ca
Elisabeth VETTER | presse7@la-liberte.mb.ca
Manella VILA NOVA | presse4@la-liberte.mb.ca
Amine ELLATIFY (vidéos) | presse6@la-liberte.mb.ca

LA LIBERTÉ COMMUNICATION est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

LETTRES À LA RÉDACTION

Le journal ***La Liberté*** est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'auteur(e) soit identifiable (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse : **la-liberte@la-liberte.mb.ca**.

Veuillez noter que les chroniques, lettres et tribunes libres publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteur(e)s et pas forcément celle du journal.

ANNONCES PUBLICITAIRES

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

ABONNEMENT

Contactez reception@la-liberte.mb.c.a ou 204-237-4823.

L'abonnement annuel : **Manitoba :** 64,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada. » Canada

3 VOIX À LA TROIS



Pourquoi la fin de Sears est l'affaire de tous

La décision fatidique est tombée pour Sears le 19 octobre, quand la Cour supérieure de l'Ontario a signé l'arrêt de mort de la chaîne de magasins qui a occupé une présence importante pendant 65 ans.

Cette décision a entraîné le congédiement de 12 000 employés et la fermeture de 139 magasins. En juin, 2 900 employés avaient été remerciés et 59 magasins fermés, dans l'espoir qu'une restructuration séduirait un acheteur potentiel.

La faillite de Sears met à risque la survie de certains centres commerciaux, puisque la chaîne occupait 15 millions de pieds carrés dans le marché de détail. À Polo Park et à Kildonan Place, Sears était un locataire clé, qui attirait la clientèle pour des petits magasins.

L'erreur de Sears a été de ne pas s'ajuster au marché. En 1999, la compagnie avait acquis son grand rival Eaton's. Cet achat lui donnait un accès privilégié aux grands centres commerciaux contrôlés par Eaton's et La Baie. Mais l'opération n'a pas été profitable. Eaton's vendait des produits hauts de gamme, alors que la tendance était déjà d'offrir des produits à bon marché.

Dès 2002, Sears a donc rendu les produits d'Eaton's plus abordables et attrayants pour la classe moyenne, comme les siens l'étaient déjà. Mais c'était trop peu, trop tard. La clientèle se tournait déjà vers les chaînes comme Walmart, ou allait sur Internet. Un marché que Sears aurait pu, et aurait dû, exploiter davantage. Son refus de reconnaître l'évolution du marché aura fait du tort à ses employés, à bien des commerçants et aux consommateurs.

Jagmeet Singh : sauveur du NPD ou nationaliste sikh?



Grâce à sa personnalité charismatique, Jagmeet Singh est devenu chef du NPD fédéral dans un enthousiasme délirant. Pris dans leur engouement, les militants du parti ferment pourtant les yeux sur un aspect troublant de leur nouveau chef : son nationalisme sikh.

De son propre aveu, Jagmeet Singh est entré en politique pour appuyer les revendications sikhes au Pendjab. Ce n'est qu'au moment où Jack Layton a démontré une ouverture à cette cause qu'il s'est rallié au NPD.

Élu député provincial ontarien en 2011, il a présenté une résolution à l'Assemblée législative demandant au gouvernement ontarien de reconnaître ce qu'il appelle le « génocide » des sikhs perpétré par le gouvernement indien. Après son élection à la tête du NPD, un journaliste lui a demandé s'il appuyait toujours le mouvement séparatiste sikh au Pendjab. Sa réponse évasive et trompeuse équivaut à un « oui ». Conséquent avec lui-même, il se dit aussi en faveur de « l'autodétermination » du Québec.

Dans une entrevue accordée à la CBC, Singh a refusé de se distancer du culte de la personnalité entretenu à l'endroit de Talwinder Singh Parmar, l'un des instigateurs du tragique attentat perpétré en juin 1985 contre le vol 182 d'Air India. Il a ensuite invraisemblablement prétendu ne jamais avoir entendu parler de cet individu. Pis encore, lui et son entourage accusent les journalistes trop persistants de racisme.

S'il veut l'appui des Canadiens, Jagmeet Singh doit mettre un terme au langage codé et équivoque, aux accusations de racisme, et se dissocier clairement de la cause des nationalistes du Pendjab.



Quand les libéraux cherchent désespérément à distraire l'électorat

Le traditionnel énoncé économique de l'automne déposé par le ministre des Finances, Bill Morneau, démontre une fois de plus que toute décision budgétaire est autant politique que financière. Chacune reflète les priorités du gouvernement. Déjà le titre même du document, *Du progrès pour la classe moyenne*, exprime la prétention du gouvernement de se préoccuper de l'ensemble de la population.

Dès le début, l'énoncé donne la meilleure nouvelle : le taux de croissance économique du Canada en 2017, évalué à 2,0 % au printemps dernier, sera de 3,1 %. Cette croissance très importante permet au gouvernement de faire des choix stratégiques. Il pourrait, par exemple, prioriser sa promesse électorale de limiter les déficits annuels à 10 milliards $ par année et de rétablir l'équilibre budgétaire en 2019. Ou il pourrait augmenter ses dépenses.

On s'attendrait à des augmentations de dépenses à la veille des prochaines élections fédérales dans deux ans. Cependant, le ministre des Finances s'est enlisé dans de graves conflits d'intérêt et le gouvernement cherche désespérément à distraire l'électorat. Il a donc choisi d'augmenter ses dépenses dès cette année. Ainsi, l'allocation canadienne pour les enfants sera indexée plus tôt que prévu et la réduction inattendue d'impôts pour les petites entreprises est confirmée. Les individus et ménages à faible revenu pourront réclamer un paiement supplémentaire lorsqu'ils font leur déclaration de revenus.

Donc, pour des motifs politiques à court terme, le gouvernement rejette l'occasion de remplir une promesse électorale importante. Les bonnes nouvelles économiques doivent ainsi servir l'impératif politique immédiat de faire oublier les controverses qui entourent le ministre des Finances, le numéro 2 du gouvernement.

MOT DU PRÉSIDENT
DE PRESSE-OUEST LTÉE
Société éditrice du journal *La Liberté*

Me Marc E. Marion



Les relations entre la SFM et Presse-Ouest Ltée

Lors de l'assemblée générale annuelle de la Société de la francophonie manitobaine qui s'est tenue le 12 octobre 2017, la présidente sortante de la SFM, Jacqueline Blay, a réservé le dossier de Presse-Ouest Ltée (POL), plus particulièrement les relations entre les conseils d'administration de la SFM et de POL, pour la fin de son rapport. Le rapport de Mme Blay m'a incité de commenter à mon tour lors de cette même AGA sur l'état de ces relations et de dévoiler l'existence de pressions indues et de tentatives d'ingérence du CA sortant de la SFM dans la rédaction et le contenu de *La Liberté*.

Je crois qu'il est important de consigner l'état de ces relations et l'existence de ces pressions et tentatives dans ces pages, non pas pour critiquer l'ancien CA de la SFM ou de créer une polémique pour le nouveau CA, car nous souhaitons tous tourner la page, mais pour démontrer que le risque d'ingérence inhérent à la structure actuelle – la SFM détient toutes les actions de POL – n'est pas seulement potentiel, mais réel et actuel. À la radio et dans les médias sociaux, il semble que certains se questionnent sur l'existence même de tentatives d'ingérence de la part de l'organisme porte-parole officiel dans la rédaction et le contenu de *La Liberté*.

En décembre 2015 et encore en février 2016, des représentants de la SFM et de POL se sont rencontrés pour discuter de certaines questions concernant POL. À l'issue de ces rencontres, il a été convenu que les CA de la SFM et de POL formeraient conjointement un comité d'étude qui aurait pour mandat d'étudier et d'analyser certaines de ces questions, surtout que les circonstances communautaires, financières, politiques, et de la presse écrite en général ont beaucoup évolué depuis 1970. Ce comité aurait à formuler des recommandations aux deux CA dans le but d'assurer la survie, voire l'épanouissement, de *La Liberté*.

Le comité d'étude, qui comprenait les présidences de la SFM et de POL, a été formé en mai 2016 et s'est rencontré une première fois – qui s'avérera la seule fois – en juin 2016. Durant cette rencontre, le comité a examiné et discuté de plusieurs questions, y compris les statuts juridiques et fiscaux de POL et de son actionnaire, la SFM, la situation financière et le modèle d'affaires de POL, ainsi que les défis que la nouvelle réalité médiatique et le virage numérique présentaient à *La Liberté*.

Le comité d'étude devait se rencontrer une deuxième fois à la fin septembre 2016, mais deux jours avant la rencontre, un courriel de la SFM a été envoyé aux membres du comité annonçant, sans motif, que la rencontre était annulée et qu'elle serait convoquée à un autre temps.

Dans un autre courriel qui m'a été envoyé le même jour, la présidente de la SFM a fait allusion à « certains évènements récents » et obstacles qui exigeaient, selon elle, une rencontre privée avant de reporter la deuxième rencontre du comité d'étude. Lorsque je lui ai demandé de préciser à quels événements et obstacles elle faisait allusion, elle m'a répondu simplement qu'en lisant *La Liberté* des dernières semaines, je comprendrais.

Déduisant donc que la présidente de la SFM voulait discuter de tel ou tel autre article dans *La Liberté* ou de sa politique éditoriale en général, puisqu'elle avait déjà exprimé son mécontentement par rapport au contenu du journal à plusieurs reprises, j'ai rappelé que le CA de POL se doit de se garder de toute tentative qui vise à atteindre l'indépendance de la rédaction afin de protéger la crédibilité du journal. En effet, la responsabilité du CA de POL est de surveiller la gestion de l'entreprise et des affaires internes de POL, et non pas d'intervenir dans la rédaction et le contenu du journal qui appartiennent au comité de rédaction. Mme Blay m'a répondu « que jamais, au grand jamais la SFM n'a dit, écrit, ou insinué qu'elle allait dire à *La Liberté* quoi faire » et qu'« il va falloir abandonner cette fable qui a une longue vie mais pas de substance. »

Malgré mes tentatives d'obtenir des précisions, l'objet de la rencontre privée exigée par la présidente alors en exercice de la SFM n'a jamais été dévoilé. La rencontre privée n'ayant pas eu lieu, la deuxième rencontre du comité d'étude n'a jamais été reportée, et le comité s'est dissout *ipso facto*.

Le 1er décembre 2016, un long courriel a été envoyé à tous les membres du CA de POL de la part de Mme Blay, au nom du CA de la SFM, pour exprimer son mécontentement non seulement par rapport à la parution d'un article publié dans *La Liberté* du 16 novembre 2016 et intitulé « *Le statut de bienfaisance de la SFM résiste-t-il à l'examen? Une question incontournable pour le comité de refonte de la SFM* » mais aussi par rapport à d'autres articles, analyses, commentaires et lettres à la rédaction qui, selon elle, « depuis des mois, attaquent délibérément les compétences, la légitimité ou la pertinence même de la SFM. »

Sous couvert de « pistes de réconciliation » dans un prétendu but de chercher une solution au malaise qui s'était établi entre la SFM et POL et d'amorcer un dialogue proactif et productif, le CA de la SFM incitait le CA de POL de demander à la direction et à la rédaction du journal de poser huit (8) gestes concrets, y compris les gestes suivants (les parties en gras et soulignées se retrouvent dans l'original) :

« Publication d'un correctif – et ce, dans les plus brefs délais et en bonne position dans le journal – pour contrecarrer les insinuations données par l'article cité ici. »

« Engagement à demander, à l'avenir, la version de la SFM, **dans tous les cas,** lorsqu'il s'agit de reportages à son sujet. »

« Accord de publication dans les délais nécessaires et demandés, des lettres de la part de la SFM, **dans tous les cas**, et ce sans limite de 500 mots, et sans surcharge monétaire. »

« Publication d'excuses et de rétractation aux trois personnes concernées par [une certaine lettre à la rédaction]. »

« Collaboration au projet des États généraux de la francophonie manitobaine avec des analyses qui présenteront des points de vue impartiaux, éclairés et informatifs sans jugements négatifs… »

Après réflexion, le CA de POL a informé la présidente de la SFM qu'il ne voyait aucun motif pour intervenir et poser les gestes demandés. Le CA de POL était déjà au courant d'autres tentatives de cette dernière, par courriel, au téléphone et en personne, auprès de la direction, du personnel de *La Liberté* et du soussigné, d'influencer la rédaction et le contenu de *La Liberté*, exerçant ainsi une pression indue et regrettable sur l'équipe de *La Liberté* qui pratique son métier avec la plus grande intégrité.

À la demande de la présidente de la SFM de se réunir afin « de reprendre le dialogue interrompu à l'automne », le CA de POL a convenu de rencontrer le conseil exécutif de la SFM en mars 2017. Par contre, au lieu d'entamer un dialogue franc sur les questions soulevées dans son courriel du 1er décembre 2016, Mme Blay a profité de la rencontre pour faire part de sa perspective sur l'historique de *La Liberté* et des relations entre la SFM et POL au moyen d'une longue présentation. Il n'y a eu aucune autre communication entre les CA de la SFM et de POL depuis ce temps.

À l'issue de l'AGA de la SFM du 12 octobre dernier, le CA de POL a confiance que le nouveau CA de la SFM comprendra mieux les rôles et responsabilités du CA de POL et du comité rédactionnel de *La Liberté*, et surtout l'importance de sauvegarder l'indépendance de la rédaction.

À cet égard, l'Association de la presse francophone vient d'annoncer une *Charte de la presse écrite de langue française en situation minoritaire au Canada* à laquelle tous les membres de l'APF, y compris *La Liberté*, doivent souscrire. La Charte « vise à assurer l'indépendance des salles de rédaction des journaux membres de l'APF et, par le fait même, leur crédibilité en tant qu'organe de presse à part entière. » La Charte vient ainsi valider l'importance d'assurer l'indépendance de la rédaction.

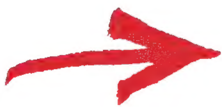
Il est donc souhaitable que le comité d'étude mandaté par les membres de la SFM pour étudier la structure de gouvernance et de propriété des actions de POL, ainsi que le nouveau CA de la SFM, arrivent à recommander une nouvelle structure qui assure l'indépendance de la rédaction contre toute pression indue ou tentative d'ingérence. Cette structure devrait éliminer tout risque qu'un organisme communautaire, comme la SFM, puisse exercer son influence ou son droit de vote pour révoquer le CA de POL ou en modifier la composition afin d'intervenir dans la rédaction ou le contenu du journal, comme c'est malheureusement le cas ailleurs. Selon la Charte, cette indépendance comporte bel et bien le maintien du journal « à distance des pouvoirs et des groupes susceptibles d'exercer des pressions pour orienter le contenu rédactionnel. »

Sincèrement,

Me Marc E. Marion
Président de Presse-Ouest Ltée

ACTUALITÉS

DOSSIER : LE VÉGANISME À TOUTES LES SAUCES



Devenir végan : changement de vie intégral

Véganisme, n.m : Mode de vie dans lequel l'individu refuse de manger tout ce qui provient d'un animal (viande, oeufs, gélatine, etc.) et qui s'interdit tout produit utilisant les animaux (vêtement, cosmétique). Parfois appelé "végétalisme intégral".
Comment vit-on au quotidien, quand on a choisi d'éviter au maximum de contribuer à toute souffrance animale?

VALENTIN CUEFF
presse2@la-liberte.mb.ca


photo : Valentin Cueff
Sarah Gagné est végan depuis un mois....


photo : Valentin Cueff
...Maria Nyarku n'est plus végan depuis six mois...


photo : Gracieuseté Songbird Photography
...et Céline Land l'est depuis 13 ans. Son fils, Félix, cinq ans est aussi végan.

Sarah Gagné, la nouvelle

En septembre 2017, elle s'est lancée. Sarah Gagné a annoncé à son entourage son souhait de devenir végane. « Dans ma famille, la nourriture a toujours été quelque chose d'important. Se retrouver, partager un gros repas... et la viande en fait partie. Mon père trouve dure ma décision. Pour lui, c'est comme si je reniais un peu le passé. Mais ce n'est pas le cas. »

Depuis quelque temps déjà, le véganisme l'attirait. Avec des amis convertis à la cause, elle discutait de l'exploitation des animaux et de l'impact environnemental, et admirait leur conviction. « Pour eux, c'était devenu une certitude : c'est noir ou blanc. Ils ne pourraient pas revenir à un autre régime alimentaire. »

Et puis, il y a eu la découverte des plats : manger végan, ça ne voulait pas dire sacrifier le plaisir de manger. « Avec une amie, on a fait des repas végétaliens. J'ai vu que c'était possible de faire de très bons plats et qui donnent envie. »

De la curiosité, Sarah Gagné a franchi le pas. Le déclic? Deux documentaires sur Netflix, *Cowspiracy* et *What the health*. Pour elle, c'est une prise de conscience d'une réalité cachée sur notre façon de consommer.

« Le véganisme correspond à mes valeurs. Et je pense que c'est important de passer ce message. Je suis convaincue qu'on est mal informé. Mais comment faire pour changer une habitude tellement ancrée en nous? »

C'est aussi pour la Québécoise une forme de prise de pouvoir sur sa vie. « J'ai l'impression de prendre le contrôle. On m'a toujours dit que la viande était nécessaire pour vivre. Ce n'est pas vrai. »

SUITE EN PAGE 6 ▶

DOSSIER : LE VÉGANISME À TOUTES LES SAUCES



SUITE DE LA PAGE 5

En phase de transition vers le régime vert, Sarah Gagné trouve des recettes en ligne. Elle mange beaucoup de tofu. Si elle admet que le fromage et les fruits de mer lui manquent, le plus gros défi dans sa nouvelle vie de végane n'est pas dans son assiette : « Assumer pleinement et l'expliquer aux gens qui sont réticents, c'est pas évident. Je ne sais pas par où commencer. Je me dis qu'il faut je sois efficace dans mes réponses, que je connaisse très bien ma cause.

« Je m'assume. Mais, d'un autre côté, je me sens obligée de me justifier. Forcément : j'ai aussi envie que d'autres personnes prennent conscience de notre impact. »

Maria Nyarku, l'ex

Pour Maria Nyarku, le changement est aussi venu d'un documentaire, appelé *Vegucated*. Durant l'été 2015, elle fait le grand saut : la nourriture d'origine animale, c'était fini. « Le traitement des animaux m'a vraiment frappée. Je ne savais pas si je pouvais devenir végétalienne, mais je voulais essayer. »

Là encore, le défi ne tenait pas au fait de bousculer ses habitudes alimentaires. C'était plutôt de s'adapter en société : « Mes amis me soutenaient. Ils cherchaient des restaurants où je pourrais trouver des repas végans. C'était difficile, parce que le choix était limité. Parfois, je ne prenais qu'une salade, ou des frites. Quand les autres personnes mangent de beaux plats, c'est difficile. »

Pour autant, pas de faiblesse en vue. « Je suis tombée amoureuse du tofu. J'utilisais plein de produits à base de soja. Ça m'a sauvée. Je n'aurais pas pu être végan sans ces choses-là. »

Dans son entourage, ce nouveau départ est plutôt bien accueilli. « Je crois que l'une des raisons pour laquelle mes amis me soutenaient autant, c'est que je n'étais pas une végétalienne qui tentait toujours de convaincre ou convertir les autres. Je sais que beaucoup de personnes ont rencontré des végétaliens qui sont plus militants. Et ça leur donne une mauvaise impression du véganisme. »

Mais au printemps 2017, tenir le régime végétalien est devenu difficile. « La première raison, c'est que je m'inquiétais un peu pour ma santé. Je sentais que mes cheveux devenaient plus fins. Je me demandais si j'avais besoin de plus de fer. À ce moment-là, j'ai décidé que j'allais manger, de temps en temps, du foie organique, provenant d'un animal qui avait été bien traité. »

Une première transgression, suivie par d'autres. « À cette époque, mon père est tombé malade. Il avait un cancer du pancréas. Après son opération, il devait manger progressivement de la nourriture solide. Quand je lui rendais visite, je cuisinais pour lui. Ou bien nous allions au restaurant. Mais il n'est pas végétarien. Parfois, il commandait un plat, mais ne pouvait en manger qu'un peu. Alors j'en mangeais aussi. »

D'exception en exception, Maria Nyarku a fini par admettre qu'elle n'était plus végétalienne. Ce qui ne l'empêche pas de continuer à faire attention à ce qu'elle consomme. « Ça m'a ouvert les yeux sur les différentes façons de s'alimenter. On peut vraiment bien se nourrir et apprécier de manger sans consommer de produits issus des animaux.

« C'est possible que j'y revienne un jour. Je ne suis pas très fière d'avoir arrêté, parce que ma conscience n'a pas changé. J'aimerais toujours manger moins de produits issus des animaux. Mais je suis moins dévouée, malheureusement. »

Céline Land, l'ancienne

Céline Land est une vétérane du véganisme. Les produits d'origine animale, elle n'y a pas touché depuis 2004. En réalité, sa vocation remonte à plus loin. « J'ai toujours aimé les animaux. Je ne voulais pas en manger, mais je n'avais pas l'éducation à cette époque. C'était plus pour des raisons de compassion. Ça a toujours été pour des raisons de compassion.

« En août 2004, je voulais faire la transition pour devenir végane. J'ai commencé à lire des ouvrages sur le sujet. Un jour, j'ai appris aux informations l'histoire d'un chat appelé Kensington, qui est mort sous les coups d'un homme à Toronto (1). Je suis devenue végane le lendemain. »

Déjà végétarienne à l'époque, elle s'est bien documentée : « Je dirais que le plus gros défi était d'obtenir le bon apport nutritionnel dans ce que je mangeais. J'ai beaucoup lu, pour connaître mes besoins. Durant la première année, je lisais toutes les étiquettes. C'était parfois difficile de cuisiner, de trouver des recettes. »

Quand elle en parlait autour d'elle, les gens lui disaient que c'était une phase et que ça lui passerait. « Avec le recul, 13 ans plus tard, je sais que c'est le dévouement d'une vie. Quand vous l'avez vu, vous ne pouvez plus ne plus le voir. Je ne pourrai pas revenir en arrière. Quand je vois un morceau de viande, je pense à mon chat. Et je ne mangerais pas mon chat. »

Céline Land ajoute qu'être végane, ça n'est pas juste changer ce qui passe par notre fourchette. « C'est un changement de mode de vie. Pour moi, ça voulait dire : donner mes bottes en cuir, m'assurer que les produits que j'utilise n'ont pas été testés sur des animaux, que mes vêtements ne contiennent pas de fourrure… Je pense que les végans essaient d'être aussi compatissants que possible, dans tous les aspects de leur vie. »

Sa façon de vivre, elle a choisi de la transmettre à son enfant, Félix, âgé de cinq ans. « Il est en bonne santé, rarement malade. Il n'est pas trop petit, trop grand ou autre. C'est un enfant heureux et normal. »

Et si Félix décide un jour de changer de régime alimentaire? « Ce sera toujours son choix. Quand il était bébé, j'ai pris la décision pour lui, basée sur ce que je pensais être le mieux. Maintenant qu'il est plus âgé, il est conscient de ce qu'est le véganisme et qu'on mange de cette façon pour aider à mettre fin à la souffrance des animaux. Il est sa propre personne, alors je respecterai et soutiendrai toujours ses choix personnels. »

Aujourd'hui, elle dit produire 95 % de sa propre nourriture et acheter beaucoup en gros. Une façon d'alléger l'impact financier de ce mode de vie. « Financièrement, je peux voir de quelle façon ça peut être difficile pour les gens. On oublie parfois que le véganisme peut être un privilège, parce que tout le monde n'a pas les moyens d'acheter en gros. »

Céline Land apprécie de voir que le mouvement auquel elle adhère prend de l'ampleur. « Certaines personnes le font pour des raisons de santé et pour se donner un meilleur régime. Dans tous les cas, ça aide la cause animale et ça diminue l'impact sur l'environnement. Donc le fait qu'il y ait plus de livres et de documentaires qui traitent du sujet est très bien. Même si les gens ne tentent l'expérience que pour quelques jours ou quelques semaines, ça fait une différence. »

(1) En 2004, Jesse Power présentait au Festival international du film de Toronto un documentaire appelé *Casuistry: The Art (sic) of Killing a Cat*, dans lequel il torturait et tuait un chat, avec deux de ses amis.

Et vous, vous êtes quoi?

Alors, vous êtes plutôt lacto-ovo-végétarien ou végétalien intégral? Il faut le reconnaître : les étiquettes pour décrire les différents régimes sans viande sont nombreuses. Voici un petit lexique pour briller en société.

Végétalien :

Le mot désigne une personne qui ne consomme aucun aliment d'origine animale. Non seulement la viande et le poisson, mais aussi les œufs, les produits laitiers et, parfois, le miel (la question fait débat).

Végan :

À l'origine, *vegan* est la traduction anglaise de végétalien. Le terme francisé « végan » fait cependant son chemin. Le véganisme, plus qu'un choix alimentaire, est un mode de vie. Il désigne le rejet de tout produit qui cause de la souffrance aux animaux (cuir et fourrure dans les vêtements, produits cosmétiques, médicaments testés sur les animaux). On parle aussi de végétalisme intégral.

Végétarien :

Ces personnes ne consomment pas de chair animale. Il en existe différents types : Le lacto-végétarisme désigne le fait d'inclure les produits laitiers. Le lacto-ovo-végétarisme, le lait et les œufs.

Flexitarien :

Le terme désigne une personne qui mange peu de viande et de poisson. Les flexitariens partagent en général les convictions des végétaliens (le traitement des animaux, l'impact environnemental), mais s'autorisent parfois des écarts.

Tous les autres :

Et bien, on peut dire qu'il y a autant de façons de manger qu'il y a d'individus.



DOSSIER : LE VÉGANISME À TOUTES LES SAUCES



▶ Élise Desaulniers, militante végane et féministe

Changer le monde, ça commence aussi dans l'assiette

En 2011, Élise Desaulniers devient végane. Aujourd'hui directrice générale de la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux (SPCA) de Montréal, elle est une référence en terme de véganisme au Québec. Auteure de trois livres sur la question éthique de l'alimentation (1), elle parle avec passion de sa mission de vie.



MORGANE LEMÉE
presse5@la-liberte.mb.ca



Élise Desaulniers, végane militante, est auteure du guide pratique *Le défi végane 21 jours*. « C'est beaucoup plus facile de convaincre les gens d'acheter le nouvel iPhone pour remplacer l'ancien, plutôt que de retirer la viande de leur assiette. »

photo : Gracieuseté Natalie Turbide

▶ Racontez-nous un peu comment vous avez franchi le pas...

É.D. : Cela fait maintenant une dizaine d'années. Rien n'annonçait que j'allais devenir végane. Je mangeais de la viande comme tout le monde. Je suis tombée par hasard sur un livre (2). Et j'ai été choquée! Choquée de réaliser que je n'avais jamais réfléchi à nos obligations morales envers les animaux. Je me considérais de gauche et écolo, mais je ne m'étais jamais posée de questions sur les conséquences de mes choix alimentaires ou sur les animaux. Je ne comprenais pas comment je pouvais aimer mes chats tout en mangeant de la viande, sans y voir un paradoxe.

▶ Qu'est-ce qu'il s'est passé ensuite?

É.D. : Très vite, je suis devenue végane. J'ai compris qu'il n'y avait pas vraiment de différence entre la viande, les œufs et le lait. Les animaux sont exploités et tués à la fin de leur vie utile. J'ai aussi compris le lien entre notre alimentation et la question environnementale. Après de nombreuses recherches, j'ai commencé à bloguer sur la question (3). Si je voulais être utile, il fallait que je m'intéresse à des questions qui pourraient changer le monde et le rendre meilleur. On a besoin de voix féminines et francophones sur la question animale. J'ai vu qu'il y avait justement des ponts à établir entre la question féministe et la question animale. C'est devenu le centre de ma vie.

▶ Être végan, ça veut dire...

É.D. : Les végans refusent l'exploitation animale, que ce soit pour les aliments, les vêtements ou les cosmétiques. Le risque est de voir ce refus comme une question de pureté. C'est impossible d'être végan à 100 %. Je vais sans doute écraser des petites souris en auto, ou il y a un peut-être un sous-produit d'origine animale dans le verre de vin que je vais prendre ce soir. Mais l'idée est de faire de son mieux. Évidemment, pour l'achat de mes bottes d'hiver, entre le modèle fait à partir de bouteilles recyclées et le modèle en cuir, j'ai bien sûr choisi le modèle synthétique.

▶ Être végan, c'est politique dans quelle mesure?

É.D. : Dans le discours végan, l'intense volonté de changer le monde repose sur une question individuelle. Mais bien sûr, le véganisme est compris comme un mouvement politique. Il faut que les États s'engagent et respectent leurs engagements. Comme les féministes disaient : le privé est politique. On doit d'abord essayer de changer notre monde avant de changer le reste du monde. Pour que les politiques changent, on pourrait imaginer un monde où la viande est taxée par exemple, ou que les hôpitaux et cantines ne servent que des plats végétariens. Mais pour en arriver là, il faut d'abord qu'il y ait une masse de la population qui fasse un petit pas.

▶ Est-ce vraiment réaliste de penser que nous pouvons changer le monde par notre alimentation?

É.D. : C'est une question que l'on peut se poser pour tous nos petits gestes verts. C'est la même chose pour le recyclage ou le compostage. Est-ce que ça a un impact si je recycle ma feuille de papier? C'est la même chose. Est-ce que le fait que j'aille travailler en métro plutôt qu'en automobile a vraiment un impact sur l'environnement? Mon petit geste à moi, sans doute pas, mais si tout le monde fait comme moi, bien sûr que oui. Quand on regarde le chemin qui a été fait uniquement en dix ans, ça me donne beaucoup d'espoir pour l'avenir.

▶ Parlons du lien entre l'alimentation et l'environnement...

É.D. : On sait, depuis plusieurs années, que l'industrie animale est responsable d'une proportion importante des émissions de gaz à effet de serre : entre 14 et 18 % selon les études. L'adoption d'une alimentation végétalienne est ce qu'on a, comme individu, de plus utile à notre portée. C'est vraiment le type d'aliment produit qui a le plus d'impact, plus encore que le transport. L'Organisation des Nations Unies (ONU) nous appelle à réduire notre consommation de viande de 50 % d'ici 2050, pour limiter la hausse de la température de la surface terrestre. C'est fondamental. Réduire son nombre de voyage en avion ou sa consommation d'essence est difficile. Mais manger moins de viande c'est à la portée de tout le monde.

▶ Beaucoup l'ignorent. Comment l'expliquez-vous?

É.D. : La question animale et la question végane sont peu abordées dans les médias. Pour beaucoup de raisons. La première étant sûrement la puissance des lobbys des produits de source animale, qui amènent une idéologie invisible, cette idée que c'est normal, naturel et nécessaire de manger de la viande. La viande est partout : à la télé, dans la pub, au restaurant. C'est l'option par défaut, et c'est extrêmement difficile pour les gens de la remettre en question.

▶ Quelle est la situation du véganisme au Canada?

É.D. : C'est difficile à dire, car nous n'avons pas vraiment de chiffres. Les données nous montrent cependant que le nombre de personnes qui souhaitent réduire leur consommation de protéines animales est en croissance. C'est une minorité, mais c'est quelque chose qui se développe de plus en plus chez les jeunes. J'ai pu l'observer durant certaines présentations et conférences dans les collèges et universités. Je pense que la révolution va arriver par cette génération. Il se passe quelque chose, et pas seulement au Canada, mais partout dans le monde.

(1) *Je mange avec ma tête : Les conséquences de nos choix alimentaires*, *Vache à lait : Dix mythes de l'industrie laitière* et *Le défi végane 21 jours*.

(2) *L'éthique animale* de Jean-Baptiste Jeangène Vilmer (2011)

(3) *Penser avant d'ouvrir la bouche* – parler d'éthique la bouche pleine : www.penseravantdouvrirlabouche.com

DOSSIER : LE VÉGANISME À TOUTES LES SAUCES

La nécessité de comprendre les besoins du corps

Les experts sont plutôt d'accord

Les détracteurs du véganisme pointent du doigt les carences que peut causer un régime sans produit d'origine animale. Qu'en est-il vraiment? Éléments de réponses avec trois spécialistes en diététique.

Morgane LEMÉE
et Valentin CUEFF

Y a-t-il des risques pour la santé, lorsqu'on proscrit tout produit d'origine animale dans son alimentation? La question fait débat. Une chose est sûre : le végétalisme ne s'improvise pas. Les spécialistes en alimentation s'accordent à dire qu'il faut planifier un tel régime et développer des connaissances en nutrition, afin de s'assurer d'obtenir assez de nutriments et vitamines nécessaires.

Le calcium, les protéines, le fer et la vitamine B12 sont les principaux éléments susceptibles de manquer aux végétaliens, car ils sont très présents dans des produits d'origine animale.

Le fer participe au transport de l'oxygène. Or, le fer des aliments d'origine végétale n'est pas aussi bien absorbé par le corps que le fer des aliments d'origine animale. Les végétaliens ont donc besoin d'un apport de fer à peu près deux fois plus important que les omnivores.

Ils peuvent néanmoins trouver le précieux sésame dans les produits à base de soja ou les substituts de viande (viande végétarienne), les légumineuses, les produits céréaliers enrichis, certaines noix et graines, ou encore quelques légumes, comme les épinards cuits ou le chou vert frisé.

L'association des diététistes du Canada l'affirment : « Un régime végétalien sain peut combler tous les besoins en éléments nutritifs à n'importe quelle étape de la vie, même pour les bébés et les enfants. » (1)

Pour Natalie Trudeau, diététicienne de santé primaire au Centre de santé de Saint-Boniface, la prudence est la clé lorsqu'on décide d'adopter une alimentation végétalienne.

« Il faut s'assurer de faire attention de bien équilibrer son alimentation. Il en va de même pour les enfants. Ils ont besoin de calcium, de bons gras comme l'oméga-3 et de protéines. Alors on ne recommande pas aux enfants de moins de deux ans du lait de riz ou d'amandes. Le lait de soja serait plus judicieux dans le cas d'un régime végétalien.

« L'avantage d'un régime végétalien, c'est qu'il comporte beaucoup de fibres. Ce qui aide à la digestion, limite le cholestérol, et maintient le taux de glucose dans le sang. Les fibres sont tellement importantes! En général il est conseillé d'éviter les produits transformés, que l'on soit végétalien ou omnivore d'ailleurs. »

Natalie Trudeau, diététicienne de santé primaire au Centre de santé de Saint-Boniface, indique que bien s'informer sur les besoins du corps est important lorsqu'on se dirige vers un régime végétalien.

photo : Morgane Lemée

Des conseils qui trouvent écho chez la nutritionniste Suzanne Gagné, de Bite Into Balance.

« À mon avis, le régime importe peu tant qu'on se nourrit de vrais nutriments et pas d'aliments transformés. Quand les gens font bien les choses, ils peuvent avoir tous les nutriments nécessaires.

« Disons par exemple que quelqu'un mange de la viande, et consomme du *fast food*. Et bien, une personne avec un régime végétalien sera en meilleure santé qu'une personne carnivore qui mange des aliments transformés. »

Et pour le manque de protéines? Suzanne Gagné conseille des alternatives, comme les graines de chanvre ou la spiruline, « une algue qui contient plus de protéines que la viande ».

Le vrai point de controverse, c'est la vitamine B12. Elle est importante pour le système nerveux et permet à l'organisme de produire des goblules rouges.

« La B12 est plus controversée. Certaines personnes disent qu'on ne peut l'avoir que par les animaux. D'autres pensent qu'on en trouve dans les algues. »

Un autre point de vue, celui de la diététicienne Angela Tucker, elle-même végétalienne, qui affirme que des compléments alimentaires font l'affaire :

« Effectivement, la vitamine B12 est essentielle au bon fonctionnement du corps humain. Si un végan n'ingère pas assez de cette vitamine, il pourrait avoir des problèmes de santé. Heureusement, il est possible d'obtenir de la vitamine B12 par le biais de compléments alimentaires ou juste en mangeant une quantité suffisante d'aliments enrichis de cette vitamine, comme le lait de soja ou des imitations de viande. »

(1) Les diététistes du Canada, *Lignes directrices sur l'alimentation saine pour les végétaliens.*

Le saviez-vous?

Le terme *vegan* fut inventé en 1944 par Danold Watson, cofondateur de la Vegan Society au Royaume-Uni.

L'office québécois de la langue française préfère le terme « végétalisme intégral » à celui de « véganisme », bien que ce dernier soit « légitimé dans l'usage ».

En France, le mot « végan » est apparu pour la première fois dans un dictionnaire en 2012.

Bouleversements au Bureau de l'éducation française

BEF : la SFM se dit préoccupée

La réorganisation en cours au sein du ministère de l'Éducation et de la Formation agite le monde de l'enseignement du français au Manitoba et préoccupe le nouveau président de la Société de la francophonie manitobaine (SFM), Christian Monnin.


DANIEL BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

À l'annonce de la suppression du poste de sous-ministre adjoint au Bureau de l'éducation française (BEF), le président de la SFM, Christian Monnin, n'a pas tardé à s'entretenir avec les acteurs du monde de l'éducation française (la Division scolaire franco-manitobaine, l'Université de Saint-Boniface, Canadian Parents for French et la Manitoba Teachers' Society).

Le 30 octobre, une première réunion téléphonique a été convoquée pour consulter les parties prenantes et envisager les actions stratégiques possibles.

« La première étape, c'est d'obtenir les détails de la Province qui entourent la décision de supprimer le poste de sous-ministre adjoint ainsi que les intentions de la Province quant à l'avenir de la structure du BEF. On veut des réponses à nos questions parce que la situation est préoccupante. On n'écarte pas la possibilité d'être plus revendicateurs car c'est une responsabilité qui retombe sous l'égide de la SFM. Mais avant de poser des gestes concrets, c'est impératif d'avoir les faits. »

Par ailleurs, le président en poste depuis le 12 octobre, Christian Monnin regrette que la question du remaniement organisationnel au ministère de l'Éducation n'ait pas été discutée avec sa prédécesseure, lors de la dernière réunion du Conseil consultatif des Affaires francophones qui a eu lieu le 18 septembre. « L'idée de base du Conseil consultatif, c'est justement la consultation. Il aurait été préférable que ce dossier y soit discuté. »

Jacob Atangana-Abé, membre du Conseil consultatif et présent à la réunion du 18 septembre dernier, exprime son étonnement quant à la décision unilatérale de la Province :

« La dernière fois que le Conseil s'est réuni, il n'en était pas question. On n'a pas vu ça venir. Ça surprend tout le monde! »

Rappelons que Jean-Vianney Auclair, l'ancien responsable du BEF, a été muté à la mi-octobre au poste de conseiller sénior au sein de la Division de l'éducation postsecondaire et du développement de la main-d'œuvre.

Le BEF est désormais la responsabilité de Rob Santos, un sous-ministre adjoint sénior qui ne comprend pas le français et qui devra partager ses tâches au BEF avec ses responsabilités plus larges, notamment la gestion des programmes d'enseignement de la maternelle à la 12e année dans la province.

De plus, *La Liberté* a appris d'une source sûre qui a requis l'anonymat, que la refonte organisationnelle pourrait mener au démantèlement du BEF, la structure bureaucratique qui depuis 1974 a pour mandat d'élaborer, d'évaluer et d'administrer des politiques et des programmes relatifs à l'éducation française.

Ce changement ne serait que la première étape d'une vaste réorganisation semblable à celle qu'a connu la Direction de l'éducation française en Saskatchewan, abolie en avril 2011 par le gouvernement de Brad Wall. Les ressources et le personnel du BEF seraient ainsi dispersés au sein d'autres divisions du ministère de l'Éducation.

Le ministère de l'Éducation a refusé de commenter les changements déjà en cours au BEF, y compris le départ de Jean-Vianney Auclair. La porte-parole Julie DeVoin, a déclaré par voie de courriel : « En ce moment, je peux seulement confirmer qu'Éducation et Formation Manitoba effectue présentement une réorganisation structurelle et un réalignement de nos ressources pour répondre à nos besoins opérationnels. »

En 1979, Marcel Bilodeau a été adjoint administratif de Ronald Duhamel, le deuxième sous-ministre adjoint au BEF. Il a ensuite évolué au sein du BEF jusqu'en juin 2017 à titre d'agent responsable pour les statistiques et le calcul des subventions. Le francophone se dit inquiet d'un possible démantèlement du BEF :

« Je comprends le besoin de réorganiser les services. Mais pas aux dépends de la qualité du service. C'est important d'avoir une section bureaucratique comme le BEF pour gérer l'éducation française. Un espace où des gens compétents peuvent travailler en français et penser en français pour concevoir les programmes d'enseignement. Et où les divisions scolaires peuvent se tourner pour obtenir la gamme de services nécessaires pour assurer le succès des programmes.

« Prenons le cas de l'immersion française. La Division scolaire Louis-Riel a beaucoup d'expérience dans l'enseignement de ce programme. Elle se fie moins au BEF. Mais d'autres divisions scolaires, qui sont de prédominance anglaise, ont davantage besoin de l'expertise et des ressources du BEF. »



Christian Monnin, président de la SFM : « On veut des réponses à nos questions. »

Archives La Liberté

LE BEF, UN OUTIL INDISPENSABLE

En 1973, Hubert Gauthier était adjoint administratif d'Olivier Tremblay, qui a coordonné l'éducation française et poussé la création du BEF au ministère de l'Éducation..

« À l'époque, nous travaillions dans le sillage de la récente Loi 113 qui, en 1970, rendait légal l'enseignement du français. Il n'y avait que des classes de français, et aucune école française. Notre raisonnement pour avoir un BEF était très simple. On savait qu'il y aurait des écoles françaises. Et déjà, l'idée d'une commission scolaire francophone était discutée. Pour qu'il y ait bonne gestion de ces écoles, avec une commission scolaire francophone, il nous fallait un allié haut placé à la Province : le BEF. Heureusement, le gouvernement Schreyer, qui avait adopté la Loi 113, était ouvert à l'idée.

« On a ensuite poussé très fort pour que le BEF ait un sous-ministre adjoint. Ça a pris un certain temps pour convaincre les néo-démocrates. Mais Lionel Orlikow, le sous-ministre de l'Éducation, comprenait la valeur du poste. Quand tu as une instance ministérielle qui a comme rôle d'assurer l'éducation française, ce qui aujourd'hui comprend l'immersion et le français de base, il est essentiel d'avoir un interlocuteur de rang comme un sous-ministre adjoint au sein de l'appareil gouvernemental. C'est lui qui peut faire valoir à l'intérieur de la machine bureaucratique la place du français dans nos écoles. C'est lui qui a un accès direct au sous-ministre de l'Éducation et, par conséquent, au ministre.

« Sans ce poste, les francophones qui veillent à l'éducation française perdent un intervenant qui a un poids institutionnel. Ils sont réduits au statut d'un groupe de pression, qui est à l'extérieur. »

Conseiller pédagogique en français au secondaire au BEF de 1988 à 2008, François Lentz voit la situation du même œil. « Le message lancé par la présence d'un sous-ministre adjoint au BEF, c'est qu'on accordait une importance à la langue française au Manitoba. Le BEF a le même statut dans l'organigramme du ministère équivalent à la division qui s'occupe des autres langues, l'allemand, l'ukrainien.

« La perte du sous-ministre adjoint est très préoccupante. À la fin de la réorganisation au ministère, sera-t-il remplacé par un poste ayant un statut équivalent? Sinon, ce serait un signe qu'on a des acquis qui s'érodent.

« Ce serait tristement ironique qu'au moment où la Division scolaire franco-manitobaine existe depuis plus de 20 ans, au moment où il n'y a jamais eu autant d'élèves en immersion, au moment où on a une Loi 5 conçue pour voir à l'épanouissement de la francophonie, qu'on vienne réduire l'efficacité du BEF. »

▶ Révision de la carte électorale de la Ville de Winnipeg

Saint-Boniface pourrait bien gagner au change

Comme tous les dix ans, Winnipeg révise ses districts électoraux pour qu'ils aient à peu près le même nombre d'habitants. Si les ajustements proposés sont approuvés, les priorités des conseillers municipaux de Saint-Boniface, Saint-Vital et de Saint-Norbert vont évoluer.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

À Saint-Boniface, les quartiers résidentiels de Sage Creek et Royalwood, ainsi que le terrain résidentiel de Fraipont, qui n'a toujours pas été développé, seront intégrés au quartier électoral de Saint-Vital.

De plus, la cour de triage Symington, le Parc industriel Saint-Boniface, le secteur commercial de Dugald, ainsi que le quartier résidentiel du parc Southland, passeront au quartier électoral de Transcona.

Mathieu Allard, le conseiller municipal de Saint-Boniface, accueille ainsi la réforme proposée par la Commission de délimitation des quartiers électoraux de Winnipeg 2017 (1) :

« L'intention est d'égaliser le nombre d'habitants dans chacune des circonscriptions. À l'heure actuelle, Saint-Boniface est un district énorme. En 2016, on y comptait presque 60 000 habitants. C'est nettement supérieur à la moyenne de 47 000 personnes par district. Le point, c'est que Saint-Boniface reçoit les mêmes fonds municipaux pour ses projets locaux que les districts moins peuplés. Les Bonifaciens en avaient donc moins pour leur argent. La redistribution de la carte permettra d'accorder plus d'argent aux projets locaux, comme la récente rénovation du parc Happyland. La nouvelle carte électorale permettra d'envisager plus de projets du genre. »



Mathieu Allard : « La redistribution de la carte permettra d'accorder plus d'argent aux projets locaux, comme la récente rénovation du parc Happyland. »

Archives La Liberté

Mathieu Allard souligne qu'en retranchant les quartiers de Sage Creek et de Royalwood, « les priorités et la réalité politique du quartier vont changer ».

« Si la réforme proposée est approuvée, Saint-Boniface deviendra un comté complètement construit, à l'exception du terrain des anciens abattoirs de Canada Packers. Si bien que la seule manière d'envisager son développement résidentiel sera d'encourager le développement intercalaire et la densification.

« De plus, Saint-Boniface deviendra un quartier plus rapproché du centre-ville, et moins banlieusard qu'auparavant. Je prendrai des décisions en fonction de cette nouvelle réalité. »

Pour Brian Mayes, le conseiller de Saint-Vital, les changements proposés « risquent d'encourager les tensions entre les banlieues, le centre-ville et les quartiers près du centre-ville ».

« Les résidents en banlieue veulent un système routier qui réduira les embouteillages. Janice Lukes, la conseillère de Saint-Norbert et moi, nous aurons la même priorité dans ce dossier. Ce sera peut-être moins prioritaire pour les Bonifaciens. Il faudra travailler plus fort pour établir un consensus sur cette question avec Saint-Boniface.

« La bonne nouvelle, c'est que Saint-Norbert va acquérir le quartier de Dakota Crossing, qui longe la rivière Seine. On sera alors trois conseillers municipaux pour qui l'état de la rivière sera prioritaire.

« De plus, en assumant la responsabilité de Dakota Crossing, Janice Lukes aura deux écoles de la DSFM – l'École Christine-Lespérance et le Centre scolaire Léo-Rémillard – qui s'ajouteront à l'École Noël-Ritchot. La francophonie deviendra encore plus importante à Saint-Norbert. »

(1) La Commission de délimitation des quartiers électoraux de Winnipeg 2017 présente son rapport au public le 1er novembre à 18 h à l'Hôtel de Ville de Winnipeg. Si l'ébauche est approuvée, la nouvelle carte électorale entrera en vigueur en septembre 2018.

La voie de l'avenir pour les services en français à Winnipeg

Le parc Southland passera du quartier municipal de Saint-Boniface à celui de Transcona. Avec de possibles conséquences pour les services en français.

Le directeur général de la Société de la francophonie manitobaine, Daniel Boucher veut s'assurer que ses résidents obtiendront les services en français auxquels ils avaient droit à Saint-Boniface.

Daniel Boucher : « On revoit la situation avec Nicole Young, la coordonnatrice des services en français à la Ville de Winnipeg. Il semblerait qu'il y ait une vingtaine de maisons qui reçoivent des services en français dans ce quartier. Même si ces familles ne seront plus dans le district de Riel, on voudrait qu'elles conservent leurs services.

« En fait, nous estimons que la Ville devrait revoir la charte qui régit les services en français pour qu'elle soit adaptée à la nouvelle réalité francophone. On sait fort bien que les bilingues sont partout dans la ville, pas juste dans le district Riel. La voie de l'avenir, c'est l'offre des services dans les deux langues partout à Winnipeg. »

▶ **Bilinguisme des juges de la Cour suprême : les libéraux reculent**

Un gros manque de volonté politique

La grande majorité des députés libéraux a voté contre le projet de loi C-203 qui aurait inscrit dans la loi l'exigence du bilinguisme des juges de la Cour suprême. Une exigence qui pourtant fait déjà l'objet d'une politique du gouvernement Trudeau.


GAVIN BOUTROY
presse8@la-liberte.mb.ca

François Choquette, député de Drummond et porte-parole en matière de langues officielles du NPD, s'est déclaré « préoccupé » par l'échec de son projet de loi par une vote de 224 contre 65. Le NPD et le Bloc québécois ont voté en faveur, ainsi que 9,4 % des députés libéraux, dont le député de Saint-Boniface/Saint-Vital, Daniel Vandal.

François Choquette résume la situation : « C'est surtout des libéraux qui ont voté contre, massivement contre, dont le cabinet. Je suis vraiment déçu, parce que ce sont les mêmes libéraux qui avaient voté à trois reprises pour ce projet de loi-là à l'époque de Stephen Harper.

« Maintenant qu'ils sont au pouvoir, ils reculent, et c'est la déception totale. La petite lumière au bout du tunnel, c'est que les conservateurs ont commencé à comprendre un peu mieux la situation. Presque une dizaine de leurs députés ont voté pour. »

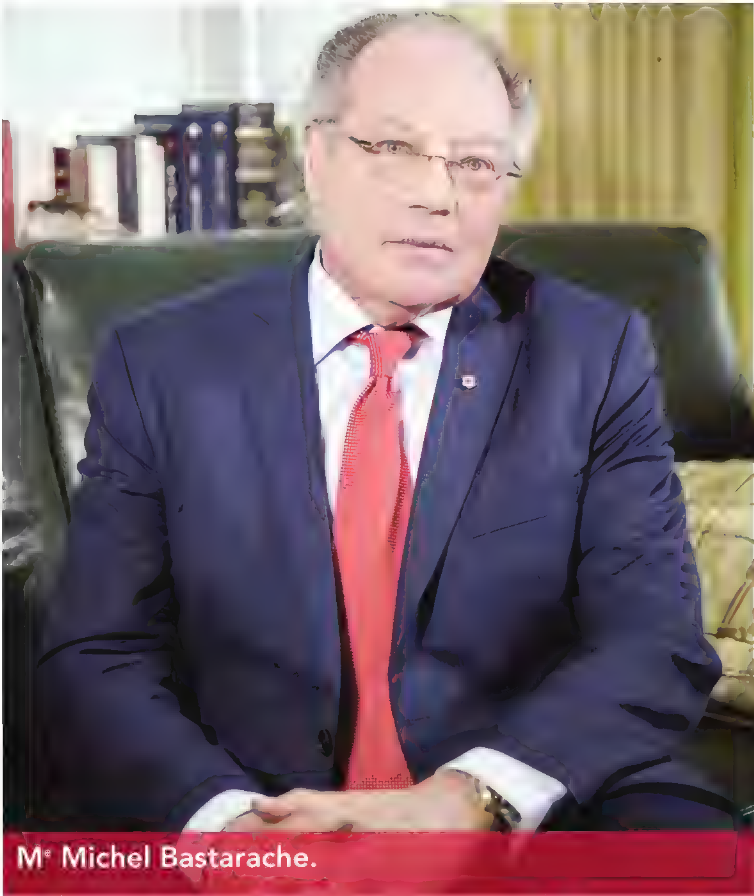
En 2010, un projet de loi identique au projet de loi C-203, porté par l'ancien député de Acadie-Bathurst, Yvon Godin, avait été soutenu par les libéraux, qui avaient également appuyé des projets de loi similaires en 2008 et 2014.

François Choquette poursuit : « Tout ceux qui étaient bien au fait de la réalité et de la loi, donc tous ceux qui siègent au Comité des langues officielles, ont voté en faveur du projet de loi C-203. »

Tous les membres du Comité permanent sur les langues officielles ayant le droit de vote ont appuyé le projet de loi C-203, sauf les absents Denis Paradis, président de ce comité (PLC), Bernard Généreux (Conservateur), Stephanie Kusie (Conservateur), Paul Lefebvre (PLC), et Darrell Samson (PLC), en tournée dans l'Est du pays dans leurs fonctions de membres du comité.

Daniel Vandal détaille le raisonnement qui l'a amené à voter à l'encontre de la forte majorité de son parti. « Je comprends l'importance de la question pour la communauté que je représente, la communauté francophone du Manitoba. Et aussi pour la francophonie du Canada.

« La deuxième raison, c'est que je siège au Comité des langues officielles. On a fait une étude sur les services juridiques en français, qui posait la question : *Est-ce que les juges de la cour suprême devraient être bilingues?*


Me Michel Bastarache.

Archives La Liberté

« On a entendu les perspectives des deux côtés. Des avocats constitutionnels qui étaient de l'opinion qu'on n'avait pas besoin d'un amendement à la Constitution et une couple qui avaient la position qu'il fallait un amendement. On a aussi entendu beaucoup de juristes d'expression française, dont Infojustice Manitoba, qui nous ont présenté l'importance de recevoir des services juridiques dans la langue officielle de son choix. »

La ministre du Patrimoine canadien, Mélanie Joly, qui détient également le portefeuille des langues officielles, a voté contre le projet de loi C-203. Daniel Vandal l'explique ainsi : « Comme les autres, elle suit le conseil des avocats de Justice Canada. Selon eux, un amendement à la Constitution est nécessaire. Le côté gouvernemental avait probablement aussi des problèmes avec d'autres aspects du projet de loi de François Choquette.

« C'était un vote où tous les membres du caucus pouvaient voter selon leur conscience. Le matin même du vote on a eu des discussions très animées au caucus. Le Premier ministre a été très clair, on pouvait voter comme on le sentait. »

L'avis d'un expert : Me Michel Bastarache

Pour Me Michel Bastarache, ancien juge à la Cour suprême du Canada, l'argument proposé par les libéraux sur l'inconstitutionnalité d'une loi sur le bilinguisme des juges de la Cour suprême ne tient par la route. Une telle loi ne pose « absolument pas » de problème au niveau constitutionnel.

« La loi sur les juges n'est pas constitutionalisée. La procédure de modification constitutionnelle ne peut pas être interprétée comme établissant les seules conditions possibles pour la nomination. On a, par exemple, déjà modifié la loi sur les juges pour élargir la région dans laquelle les juges doivent vivre.

« On peut à mon avis établir le bilinguisme comme condition à satisfaire pour être nommé. En revanche, on ne pourrait pas exiger plus de dix ans au barreau pour être éligible comme juge, parce que ce seuil-là est fixé dans la Constitution. »

Les réactions d'Yvon Godin et de Jean Johnson

Yvon Godin, retiré de la politique depuis 2015, suit de près le dossier du bilinguisme des juges de la Cour suprême.

« Je me suis toujours dit que si le NPD ne venait pas au pouvoir, si c'était les libéraux qui formaient le gouvernement, que ce projet de loi pourrait passer. J'avais espoir. Au moins Harper disait clairement qu'il ne voulait pas d'une telle loi, parce qu'elle pourrait exclure le meilleur candidat pour être juge à la Cour suprême. Il n'allait pas se cacher derrière la Constitution. »

De son côté, le président de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, Jean Johnson, réitère la nécessité d'une loi sur le bilinguisme des juges de la Cour suprême du Canada pour assurer « l'égalité réelle » des deux langues officielles.

« Plusieurs parlementaires libéraux ont dit qu'ils étaient d'accord avec le principe, mais pas avec l'approche du projet de loi C-203. Dans ce cas, la balle est dans leur camp et c'est à eux d'agir. »

Ville de Winnipeg
Bureau du greffier

AVIS PUBLIC

RÔLE D'ÉVALUATION COMMERCIALE DE 2018

Le rôle d'évaluation commerciale de 2018 de la Ville de Winnipeg est maintenant ouvert pour examen public aux endroits suivants :

Bureau de l'évaluateur de la Ville
Service de l'évaluation et des taxes, 457, rue Main

Si vous estimez que votre évaluation commerciale de 2018 devrait être révisée, vous pouvez présenter une requête en révision du rôle d'évaluation en application des articles 42 et 43 de la *Loi sur l'évaluation municipale*.

Requête en révision
« 42(1) La personne au nom de laquelle un bien a été évalué, le créancier hypothécaire qui est en possession d'un bien en vertu du paragraphe 114(1) de la *Loi sur les biens réels*, l'occupant de locaux qui est tenu, en vertu des conditions d'un bail, de verser les taxes sur le bien, le mandataire autorisé de ces personnes ou l'évaluateur peut présenter une requête en révision d'un rôle d'évaluation concernant les points suivants :
a) l'assujettissement à la taxe;
b) le montant de la valeur déterminée;
c) la classification des biens;
d) le refus de l'évaluateur de modifier le rôle d'évaluation en application du paragraphe 13(2). »

Conditions
« 43(1) Au moins 15 jours avant la date prévue pour la tenue de l'audience du comité mentionnée dans l'avis, les requêtes en révision doivent :
a) être faites par écrit;
b) indiquer le numéro de rôle et la description cadastrale des biens imposables visés;
c) indiquer ceux des points mentionnés au paragraphe 42(1) qui sont litigieux et les motifs pour lesquels ils le sont;
d) être déposées :
(i) soit par livraison au bureau indiqué dans l'avis public visé au paragraphe 41(2),
(ii) soit par signification au secrétaire. »

Le Comité de révision siégera afin d'entendre les requêtes en révision à 9 heures, 11 décembre 2017, au 510, rue Main, ainsi qu'aux dates et aux endroits qu'on jugera nécessaires par la suite. Les requérants seront informés par écrit de la date, de l'heure et du lieu de l'audition de leur requête.

Toutes les requêtes, accompagnées du droit de dépôt non remboursable, doivent être déposées au plus tard à 16 h 30, (temps standard central) le lundi 24 novembre 2017, au moyen du formulaire de requête en révision de l'évaluation. Vous pouvez obtenir le formulaire en personne au Bureau du greffier, Immeuble de Susan A. Thompson, 510, rue Main, rez-de-chaussée, en composant le 311 ou en visitant le site Web de la Ville à winnipeg.ca.

Les demandes d'appel peuvent être déposées comme suit :

En ligne :
winnipeg.ca/clerks/pdfs/BOR/francais

En personne, par la poste, par courriel ou par télécopieur :

Gestionnaire des appels, Comité de révision
Bureau du greffier
Immeuble de Susan A. Thompson
510, rue Main, rez-de-chaussée
Winnipeg (Manitoba) R3B 1B9

Courriel : bor@winnipeg.ca
Télécopieur : 204-947-3452

Renseignements généraux : 311
Site Web : winnipeg.ca

CULTUREL

Le vieux Sainte-Anne peint pour un calendrier caritatif

Quand la peinture parle

Peintre depuis son plus jeune âge, Gérald Huberdeau fait le bonheur de Sainte-Anne. Compilées dans un calendrier, ses dernières œuvres mettent en valeur le patrimoine historique de sa ville natale. Un travail accompli avec le cœur, destiné à soutenir des organismes de bienfaisance.



presse1@la-liberte.mb.ca



Artiste depuis toujours, Gérald Huberdeau a réalisé un calendrier pour une collecte de fonds, mettant en valeur les anciens édifices de Sainte-Anne.

photo : Léo Gautret

Dans les rues de Sainte-Anne, les gens l'arrêtent, le félicitent, lui tressent des louanges. Il faut dire que son travail, son coup de pinceau, ne cessent de dessiner l'identité de la cité des chênes. « C'est moi qui ai créé le logo de la ville », explique-t-il fièrement. Difficile donc de passer à côté du talent d'artiste que sa maman Suzanne Huberdeau, ne se lasse pas d'admirer. « Il avait deux ans à la garderie, les nourrices l'avaient déjà remarqué. Elles m'avaient dit : “Guettez-le cet enfant-là, il a du talent!” »

Une fibre artistique que Gérald Huberdeau a su entretenir jusqu'à aujourd'hui, en dépit de l'obstacle qui s'est présenté à lui il y a 12 ans. Ce soir d'octobre où, les mots ne voulaient pas sortir. Après plusieurs convulsions, Gérald est emmené d'urgence à l'hôpital. S'ensuivent une série de tests qui débouchent sur un diagnostic : « Je suis né avec une tumeur au cerveau. Les médecins appellent ça un hémangiome caverneux. »

Suite à plusieurs opérations, Gérald Huberdeau voit certaines de ses capacités diminuer, comme la parole. Une contrainte qui donne aujourd'hui encore plus d'importance à ses dessins, ses tableaux, qu'il peint chaque jour. Un moyen d'expression illimité qui fait aujourd'hui sa force. « Quand je peins je suis heureux. Ça m'occupe toute la semaine. » En plus de son bénévolat à l'hôtel restaurant La Villa Sainte-Anne, Gérald se rend chaque mardi au Steinbach Arts Council, pour peindre aux côtés d'autres artistes amateurs. « J'y vais avec un ami peintre. C'est un de mes moments préférés, je rencontre tellement d'artistes là-bas. »

Un lieu où il peut donner libre-cours à son imagination, comme pour le calendrier de Sainte-Anne sur lequel il a planché tout l'été. Une idée des Chevaliers de Colomb dont il est membre. « Ils m'ont fait la commande de ce calendrier qui devait représenter les anciens monuments du village. » Le jeune artiste réalise alors quinze peintures en l'espace de trois mois. Des bâtiments qui, pour la plupart, n'existent plus aujourd'hui. « Je me suis inspiré de photos sur Internet, et dans le livre de la paroisse. » De fidèles représentations auxquelles le peintre amateur a ajouté ses propres inspirations.

Sa maman Suzanne reste la première admiratrice de son travail. « Il réussit tout ce qu'il fait. Ce calendrier, il l'a fait bénévolement, avec son cœur. Il met vraiment Sainte-Anne en valeur. » Un calendrier destiné à récolter des fonds pour la banque alimentaire, l'Accueil Kateri Centre, les œuvres des Chevaliers de Colomb ainsi que les comités culturels de la communauté rurale. L'idée comble de plaisir Gérald Huberdeau, déjà prêt à reprendre le pinceau pour un prochain numéro. « C'est tellement super de savoir que mon travail va servir à d'autres personnes. »

Simone Chaput : son neuvième roman et la création artistique

« Raconter sa vie à voix haute, c'est s'inventer »

Dans *Une terrasse en mai*, le nouveau roman de Simone Chaput, Marijke, une auteure de biographies d'artistes-peintres, raconte à petites doses les hauts faits de sa vie à son éditeur, qu'elle rencontre toujours sur une terrasse. Le hic, c'est que son histoire change avec chaque entretien.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca


Une terrasse en octobre? Simone Chaput, bien installée sur son patio à Saint-Vital.
photo : Daniel Bahuaud

Tout a commencé lorsque Simone Chaput a entendu Katherena Vermette réciter des extraits de son recueil *North End Love Songs*.

« Je connais bien ses poèmes. Imaginez donc ma surprise de constater qu'en les récitant, elle ne se tenait pas à ce qui était imprimé dans son livre. J'étais très étonnée. Pour Katherena Vermette, le texte écrit n'avait rien de sacré. Ce qui était sacré chez elle, c'était l'acte de parler, et non pas de tout simplement réciter. La parole crée. Elle engendre. »

D'où l'image principale du neuvième roman de Simone Chaput, ***Une terrasse en mai*** (1) : deux personnages se rencontrent sur une terrasse pour parler affaires. Tout en discutant du manuscrit de sa plus récente biographie d'artiste-peintre avec Thibault, son éditeur, Marijke relate des incidents de sa vie. Et comme Katherena Vermette, le personnage se réinvente à chaque rencontre.

« Marijke parle surtout de son père, l'artiste-peintre Kees Leidecker. Un homme qu'elle a beaucoup aimé, en dépit du fait que Marijke comptait pour peu de chose dans la vie de son père. En racontant à Thibault qui était son père, Marijke brosse un tableau plus romancé de la réalité, en mettant davantage en relief les qualités de son père. Il n'empêche que Marijke ne se fait aucune illusion. Au fond d'elle-même, elle sait que son père n'était pas un papa extra-ordinaire. Au contraire, comme le remarque Thibault, c'était un type plutôt monstrueux dans son égoïsme. Ce qui n'empêchera pas Marijke de s'inventer. Et c'est là que l'image d'une terrasse en mai prend tout son sens. Une terrasse, c'est fait pour les rencontres et la parole. Et le printemps évoque les idées qui naissent. »

À l'instar de son personnage avec la parole, Simone Chaput s'est permis de laisser l'acte d'écrire prendre les commandes de sa narration. « Il faut faire confiance à la langue. Plus j'écrivais, plus je me laissais emporter. Plus le récit s'emparait de moi et me conduisait dans une direction que je n'aurais pas soupçonnée au départ. En fait, le dénouement m'a surprise. »

Un phénomène lié à un deuxième fil conducteur d'*Une terrasse en mai* : si Marijke est à la recherche de son père, Simone Chaput se veut plutôt à la recherche de l'artiste. « Ça fait 33 ans que j'écris, et je suis toujours fascinée par le processus de la création artistique. En Kees Leidecker, ainsi que son épouse Amélie, qui est violoncelliste, j'ai voulu dépeindre des artistes heureux. Lorsque Kees crée, il perd conscience du temps qui passe. De son environnement. De lui-même. Et bien que la musique soit ancrée dans la durée, le même phénomène se reproduit chez Amélie quand elle joue son instrument. Où est-elle quand elle joue?

« Moi aussi, en écrivant, je me suis perdue. J'étais ailleurs, dans un état second où l'acte d'écrire et le temps passent inaperçus. C'est une forme de transcendance. »

(1) Publié chez Leméac, *Une terrasse en mai* est disponible à la Librairie À la page, située 200, boulevard Provencher à Saint-Boniface.

SUDOKU

PROBLÈME N° 575

	5							
4		9	5		1		8	7
	8	1		9			3	
5		3			6		9	
						2	7	
			7		4	1		
	3	4	9	1	5			2
6						8		
2					7	3	4	9

RÉPONSE DU N° 574

8	1	7	3	9	2	6	5	4
9	4	2	5	7	6	1	3	8
3	6	5	1	8	4	9	7	2
4	9	3	2	6	7	8	1	5
7	5	6	9	1	8	4	2	3
1	2	8	4	5	3	7	9	6
2	7	4	6	3	1	5	8	9
5	3	1	8	4	9	2	6	7
6	8	9	7	2	5	3	4	1

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 944

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											■	
2									■			
3						■						
4				■								
5			■									
6					■						■	
7							■					■
8								■				
9							■			■		
10		■		■					■			
11						■						
12				■								

HORIZONTALEMENT

1- Difficulté suscitée par esprit de chicane.
2- Sidération de la vie psychique, caractéristique de certains états démentiels. – Vallée très large.
3- Copia. – Propre à.
4- Possessif. – Grives.
5- Tibia. – Chute d'eau importante sur un fleuve.
6- De même. – Posture du yoga.
7- Relatif au sacré. – Famille.
8- Starie. – De même.
9- Soudard. – Isabelle Sauvé. – Interjection.
10- Prénom féminin. – Chanson.
11- Prénom féminin. – Dans la Corrèze.
12- Adverbe. – Se dit d'un enfant né hors mariage (pl.).

VERTICALEMENT

1- Exigences inutiles et compliquées.
2- Arrêt d'une hémorragie. – Déchiffré.
3- Oiseau, échassier. – Huitième jour de la décade, dans le calendrier républicain (pl.).
4- Démonstratif. – Nettoyât en grattant.
5- Roman de Châteaubriand. – Historien et philosophe grec vers l'an 95.
6- Prêt pour le bain. – Rital.
7- Publias et mis en vente l'œuvre d'un écrivain. – Point cardinal.
8- Doras de nouveau. – Poète français, né en 1925.
9- D'Oran. – Doublée.
10- Écartant quelqu'un par intrigue. – Solipède.
11- Dans l'Eure-et-Loir. – Sensationnel.
12- Substituer en parlant d'une consonne faible à une consonne forte. – Résidus des fruits.

RÉPONSES DU N° 943

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	I	C	T	A	T	U	R	E	S	■	A
2	I	N	E	R	M	E	■	A	N	T	I	G
3	S	A	T	I	A	T	I	O	N	■	N	E
4	G	N	O	N	S	■	T	U	E	E	S	■
5	R	I	N	G	■	R	E	L	A	T	E	R
6	A	T	E	L	I	E	R	■	G	A	R	E
7	C	E	■	A	■	T	A	R	O	T	E	S
8	I	■	N	I	O	R	T	■	N	I	E	S
9	E	S	O	■	R	A	I	N	A	S	S	E
10	U	T	■	G	R	I	V	E	L	E	■	N
11	S	E	R	R	E	T	E	T	E	■	T	T
12	E	M	P	E	S	E	■	O	S	S	U	E

CHRONIQUE

Nos Manitobaines *engagées*

Le projet de recherche intitulé ***Nos Manitobaines engagées*** réunira dans un livre les profils d'une centaine de Manitobaines qui ont contribué de façon marquante à l'épanouissement et à la vitalité de leur communauté. Initié par Michelle Smith et dirigé par Lise Gaboury-Diallo, ce projet a rapidement été endossé par un groupe de travail motivé, dont les autres membres sont : Aline Campagne, Louise Duguay, Suzanne Kennelly, Roland Lavoie, Papa Mbao, Bernice Parent et Karlee Sapoznik.

Cette chronique est l'extrait d'une entrevue qui met en lumière le riche parcours de vie de

JULIETTE HÉBERT

Lise Gaboury-Diallo (LGD) : Racontez-nous un peu de votre vie de jeune adulte?

J'ai été chanceuse à cause de mon français. Personne ne s'occupait du français à ce moment-là. Dans les bureaux ça ne comptait pas encore. Mais je me rappelle l'avoir mentionné à quelques employeurs.

Finalement c'est mon frère, qui était architecte à ce moment-là, qui avait entendu parler du fait qu'on cherchait des secrétaires. Je suis allée appliquer et c'est comme ça que j'ai commencé par pure chance dans un petit bureau de rien du tout. C'était surtout un « Mail Order Business », je ne sais pas si vous connaissez ça? Dans le temps, il y avait des listes, puis des listes... C'est ça que j'ai fait dans un premier temps. Je copiais des listes indéfiniment. Mille personnes, deux mille personnes, puis j'envoyais des dépliants à tout ce monde pour faire la propagande de produits.

La place s'appelait « Hagen Import Company ». Demandez-moi pas qu'est-ce ça voulait dire...

LGD : Et qu'est-ce qu'ils importaient? [rires]

Supposément des chaînes magiques! [*rires*] Vous achetiez une chaîne de trois dollars ou quatre dollars et puis c'était bon pour guérir la grippe, guérir les nerfs et toutes sortes de choses! [*rires*] C'était supposé être quelque chose de merveilleux pour trois dollars. Alors moi, j'envoyais ces listes à toutes ces personnes que je ne connaissais pas du tout, naturellement.

LGD : Tout était fait à la main?

Non, à la machine, j'avais déjà appris à dactylographier. J'ai fait un cours très bref parce que ma mère n'avait pas beaucoup d'argent pour me payer un vrai cours. Alors j'ai appris à taper à la machine. J'ai commencé comme ça.

[...]

Je suis restée peut-être quatre, cinq mois. Et mon frère avait encore vu un autre poste public à la législature. Il y avait un nouveau ministre sans portefeuille qui venait d'être élu, un francophone [...]. Il parlait mal l'anglais et puis il avait besoin d'une secrétaire. Alors je me suis empressée pour aller mettre mon nom... [*rires*]

LGD : Et puis, vous l'avez eu, ce poste?

J'ai eu le poste et j'ai été avec lui quelques années, il me semble.

C'était plaisant mais je trouvais ça trop tranquille, [...] je n'étais pas occupée du tout.

[...]

Malgré le fait que j'aimais beaucoup la bâtisse, travailler à la législature c'est quand même une tâche assez peu excitante. J'ai appliqué pour la « Great West Life » parce quelqu'un m'avait mentionné qu'il y avait un bureau de traduction. Alors j'ai pensé peut-être que j'avais une chance de faire autre chose. Alors j'ai appliqué là, puis finalement j'ai fait quatre ans, je pense, avant de me marier.

[...] Il s'agissait de gens qui achetaient des polices d'assurance. C'étaient les premiers, je pense, qui avaient commencé à être bilingues parce que la Great West était très sensible aux besoins de ses clients. À ce moment-là, c'était comme une découverte de penser que les gens auraient aimé avoir leur police d'assurance en français!

C'est comme ça que le bureau de traduction a commencé...

Ce projet a reçu l'appui technique et financier de : l'Université de Saint-Boniface, La Liberté, la Winnipeg Foundation, *le Secrétariat des affaires intergouvernementales du Canada, le Centre du patrimoine et la Société historique de Saint-Boniface, l'Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française, la Fédération des aînés franco-manitobains, le Conseil jeunesse provincial, entre autres.*

La parole est aux artistes autochtones au WAG

« Il y a une soif pour plus de sens dans le monde »

Vingt-neuf artistes autochtones des quatre coins du pays ont été invités au Musée des beaux-arts de Winnipeg (WAG) pour prendre part à INSURGENCE/RESURGENCE. « La plus grande exposition d'art autochtone contemporain », affirme le musée.

Plus qu'une simple exposition, l'évènement, qui se tient jusqu'en avril 2018, propose chaque mois un nouveau thème et des rencontres. L'idée : sortir le public de la passivité.
Deux artistes manitobaines exposées, Dee Barsy et KC Adams, donnent leur point de vue sur cette démarche.

Valentin CUEFF
presse2@la-liberte.mb.ca





photos : Valentin Cueff

Les œuvres de K.C. Adams (à gauche) et Dee Barsy (à droite) sont actuellement exposées au Musée des beaux-arts de Winnipeg, avec celles de 27 autres artistes autochtones.

Comment avez-vous rejoint ce projet d'exposition?

KC.A. : Les commissaires (Julie Nagam et Jaimie Isaac, ndlr) m'ont contactée. Elles sont familières de mon travail. Elles voulaient faire quelque chose d'épique et ont appelé les artistes qui traitent de l'insurrection. Mon travail tourne autour de l'idée que le savoir est un pouvoir. Comprendre le savoir qui vient de cette terre, de mes ancêtres, c'est une façon de valoriser notre peuple.

D.B. : Moi, j'ai été approchée par Jaimie. Pendant plusieurs années, elle me demandait : *Dee, est-ce que je peux venir visiter ton atelier?* Et je lui répondais : *Je ne sais pas, peut-être, je n'ai pas vraiment d'atelier, je n'ai pas assez d'œuvres.* Parce que je suis un peu timide. Et puis un jour, elle m'a demandé : *OK. J'ai quelque chose d'excitant à te raconter. Est-ce que ça t'intéresserait d'être exposée au WAG?* Et j'ai répondu : *Évidemment!*

Dans son ensemble, l'exposition vous parle?

KC.A. : C'est un vrai portrait d'artistes, ce qu'ils ont en tête et ce qu'ils traversent. Il suffit de regarder autour de soi. Il y a une véritable énergie ici. Je trouve qu'il y a beaucoup d'espoir dans cette exposition.

D.B. : Je pense aussi aux artistes qui émergent, et au fait que l'exposition montre à quel point l'art autochtone peut être varié, quand on voit les différents médias présents : le tatouage, la peinture, la sculpture, le son… Quelqu'un qui vient voir l'exposition peut prendre tellement de chemins pour la découvrir.

Vous parliez du savoir comme d'une arme. Pouvez-vous élaborer…

KC.A. : Je travaille comme artiste professionnelle depuis vingt ans maintenant. Et c'est en rencontrant des aînés, en allant à des cérémonies, en rencontrant d'autres artistes autochtones que j'ai compris des choses. Ils sont venus doucement vers moi, m'ont pris la main, et m'ont amenée sur le chemin vers le savoir. Acquérir ce savoir a complètement changé ma vie. Il a ouvert mes yeux sur la structure coloniale. J'ai longtemps été complaisante avec elle. Maintenant je mets plus d'emphase sur l'environnement, sur l'importance de l'équilibre, de prendre soin de notre planète.

D.B. : Quand je pense au mot « savoir », au point où j'en suis dans mon développement comme artiste, je pense à ma connaissance de moi-même, ce que j'apprends sur moi. J'ai été adoptée, et une bonne partie de là où je suis aujourd'hui, c'est de comprendre où je me situe, entre ces mondes, ces deux parts de moi-même.

En parlant de « savoir », pensez-vous que les gens qui viendront à cette exposition apprendront quelque chose, qu'à travers l'art ils comprendront des choses?

KC.A. : J'espère. Je suis quelqu'un d'optimiste. Quand je regarde le travail de Dee, je ressens de l'énergie et de l'enthousiasme. J'ai l'impression qu'on se trouve à l'aube de quelque chose de formidable et d'important. J'espère que les spectateurs auront cette même sensation.

De fait, c'est une exposition qui invite le spectateur à sortir d'une certaine passivité. De nombreux évènements sont organisés, avec un thème différent tous les mois…

D.B. : Je pense que le but est de créer un dialogue.

KC.A. : Certaines œuvres interpellent. Il y a ces inscriptions inuites par Joi T. Arcand sur les marches de l'escalier qui permet d'accéder à l'exposition. C'est une revendication d'espace. Cela impacte vos sens. Puis il y a toutes ces activités autour qui interpellent le public encore plus. Selon moi, c'est comme ça que la communauté autochtone travaille : c'est un partage. On vient, on s'assoit autour d'une table, on partage un repas, et on s'amuse.

Parmi toutes les choses dans ce monde, il y a ce besoin de joie. Donc toute cette démarche d'engagement, c'est comme dire : *Venez dans notre monde. Venez vivre cela.*

Les gens pourraient s'attendre à trouver ici l'expression d'une colère ou de la rancœur. Mais c'est au contraire très coloré et vibrant…

KC.A. : Je pense que Julie et Jaimie (les commissaires de l'exposition, ndlr) ont choisi ces travaux, avec en tête la reconnaissance des sentiments de la communauté. Au-delà de tout ce qui ne va pas, il peut y avoir du rire.

Si vous allez dans une des communautés du Nord du Manitoba, il y a cette lourdeur, il y a beaucoup de suicides. Mais aussi du rire. Parce que si vous n'avez pas d'espoir, quel intérêt? Comme êtres humains, nous devons avoir cet espoir. Je pense qu'il y a comme une rébellion exprimée ici, mais d'une façon qui interpelle, invite les spectateurs.

D.B. : C'est comme une célébration.

Que pensez-vous du fait que le WAG donne pareille visibilité à des artistes autochtones contemporains?

KC.A. : Il y a un besoin de montrer plus d'artistes autochtones. C'est une bonne chose que Winnipeg l'ait fait et ait ouvert la voie. C'est comprendre qu'on est tous concernés. Donc c'est formidable et en même temps nécessaire.

Est-ce difficile de trouver des opportunités d'exposition quand on est un artiste autochtone aujourd'hui?

KC.A. : J'ai été chanceuse. Je n'ai jamais arrêté d'exposer depuis que j'ai commencé, en 1999. Mais je pense que, qu'il soit autochtone ou non, un artiste doit créer du bon travail. C'est la meilleure façon de voir ses œuvrres exposées.

D.B. : Et utiliser sa voix, ne pas se cacher. Être authentique.

KC.A. : C'est pourquoi vous voyez cette résurgence d'artistes autochtones, parce qu'on a été silencieux tellement longtemps. Et les gens ont envie d'autres pistes. On est dans une société où l'argent est roi. La consommation est notre église. Les gens commencent à réaliser que ce n'est pas une sainte vérité. Et qu'il n'y a vraiment rien derrière. Ce n'est pas là-dessus que l'on base nos vies. Ils regardent vers la culture autochtone, parce qu'il y a plus à y trouver. Il s'agit de connexions, de comprendre comment tout dans notre monde est connecté. Rien n'est indépendant du reste. Si vous impactez une chose, il y aura des répercussions ailleurs.

Les gens commencent à voir ce que l'on fait à notre planète, à cause de notre adoration du dollar. Je pense qu'il y a une soif pour plus de sens dans le monde. Plus de compréhension, sur la façon dont nous sommes connectés à la Terre.



Les commissaires racontent l'exposition! Retrouvez l'entrevue sur LA-LIBERTE.CA



DSFM

DANS NOS ÉCOLES

Dans nos écoles est une vitrine exceptionnelle pour faire connaître les activités de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) : les réussites des élèves de la maternelle au secondaire et sa programmation d'excellence.

Ce rendez-vous hebdomadaire revient sur ce qui s'est passé dans les 23 écoles de la DSFM et annonce les évènements à venir.

Restez informés en suivant Dans nos écoles chaque semaine dans le journal ***La Liberté*** et sur le site DSFM.mb.ca

Vous êtes enseignant(e) et vous voulez aussi partager l'un de vos succès? Contactez Manella presse4@la-liberte.mb.ca

DSFM.CSFM

DSFM_Officiel

DSFM_Alert

Les élèves d'Aurèle-Lemoine incités à adopter de bonnes habitudes alimentaires

Santé – Nutrition – Bien-être



Les élèves de 1re et 2e années de l'École communautaire Aurèle-Lemoine et leurs parents ont été invités à parler de nutrition.

Après avoir remarqué à plusieurs reprises que ses jeunes arrivaient sans avoir mangé le matin, ou avaient encore faim, Rachel Hogg, enseignante de 1re et 2e années à l'École communautaire Aurèle-Lemoine, a décidé de prendre les choses en main.

« C'est difficile de se concentrer et de bien travailler quand on a faim. Alors j'ai commencé à proposer aux enfants de demander au moins un fruit à leurs parents, pour leur donner de l'énergie à l'encas. Puis j'ai installé un bol de fruits dans ma classe. Je le remplis une fois par semaine, et les élèves se servent lorsqu'ils ont faim. »

> ***« Bien manger, c'est important pour être en bonne santé, et ça aide à grandir. »***
>
> Abigail Sparks, 2e année.

L'enseignante a toujours mis beaucoup d'emphase sur la nutrition dans ses leçons. « On a un jardin communautaire. On parle beaucoup des fruits et des légumes. » Cependant, en regardant dans les sacs à dîner des enfants, Rachel Hogg a constaté qu'ils ne mangeaient pas toujours sainement.

« On trouve beaucoup d'aliments pas très santé : des barres granola remplies de bonbons ou de chocolat, des *Fruit Roll-Up*, des craquelins remplis de faux fromage… ce sont des choses malsaines pour les enfants. » Elle a donc décidé d'organiser une soirée à laquelle elle a convié ses élèves et leurs parents. « J'ai proposé des soirées pour préparer des recettes avec les parents et parler de collation santé. »

Le mardi 24 octobre, parents et enfants étaient donc conviés à la première soirée sur la nutrition. « J'ai travaillé en collaboration avec Terry-Ann Pouliot, l'enseignante d'éducation physique. Elle a fait une présentation sur la nutrition. On a parlé des différents groupes alimentaires, et de l'importance de commencer la journée avec un bon petit déjeuner. On espère pouvoir organiser des évènements comme celui-ci une fois par mois, pour donner un rappel aux parents, et y inviter toute l'école. »

Rachel Hogg comprend le désarroi des parents qui n'arrivent pas à faire manger leurs enfants le matin. « Comme maman, je sais que ce n'est pas toujours facile. J'ai un jeune qui, le matin, n'est pas intéressé par la nourriture. Il faut donc trouver des collations et savoir quoi mettre dans le sac de ces jeunes pour qu'ils soient en forme toute la journée. » Les enseignantes ont aussi abordé l'importance des repas en famille. « Pendant le souper, la conversation est importante pour apprendre ce que les enfants ont fait pendant la journée. »

Depuis le début des interventions sur la nutrition en salle de classe, Rachel Hogg voit un changement dans les habitudes alimentaires de ses élèves. « Il y en a qui viennent avec toutes les raisons pour lesquelles leurs parents ne veulent pas acheter de fruits, alors je leur présente d'autres idées. On fait des jeux en classe, comme par exemple compter les fruits dans les sacs à diner de chaque table. Je cherche à les encourager à demander des fruits, des légumes ou des produits laitiers. »

Les enfants deviennent plus conscients de ce qu'ils mangent. Abigail Sparks, en 2e année, remplit à présent son sac de fruits et légumes. « J'ai appris à préparer mon diner. Dans mon sac, je mets du fromage, des carottes, des framboises, des poires et des légumes. Bien manger, c'est important pour être en bonne santé, et ça aide à grandir. »

Célébrons nos succès!

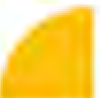


Félicitations à Ivy Desbiolles, finissante 2017 au Collège Louis-Riel, qui a reçu la bourse Paul-Charbonneau 2017. Aujourd'hui étudiante à l'Université de Concordia, à Montréal, Ivy souhaite obtenir un baccalauréat en traduction afin de devenir traductrice dans une maison d'édition.



**Céleste Pelletier,
4e année,
École Taché**

« Je trouve que c'est très facile de se faire des amis parce qu'il y a plusieurs personnes très gentilles. En classe, si tu es très bon dans une matière, les enseignants te poussent pour faire encore mieux. Par exemple, je suis bonne aux additions à quatre chiffres, alors ma madame me fait faire des additions a cinq chiffres. Ils savent qu'on peut toujours faire mieux. »



Lumière sur l'École Christine-Lespérance

Des jeunes passionnés s'engagent et éduquent pour le bien de la planète

Recyclage – Environnement – Efforts



De gauche à droite : Sélina Stefishen, Danté Cameron-Thibodeau, Sophie Côté, Taelyn Fisette, Thomas Soucy, Reem Azzabi et Axelle Oulé.

Lorsque l'enseignante Rosanne Dupuis est arrivée à l'École Christine-Lespérance, seul le papier était recyclé. Aujourd'hui, l'équipe verte, composée de 58 élèves de la 6e à la 8e année passionnés par l'environnement, récupère également des piles et appareils électroniques usagés, des sacs en plastique, des marqueurs et des contenants de breuvages.

> *« Si on aide à influencer et qu'on explique comment aider l'environnement, ça peut faire une différence. »*
>
> Danté Cameron-Thibodeau, 7e année.

Rosanne Dupuis, qui enseigne l'écologie humaine, l'art visuel et la francisation, coordonne ce comité très dynamique. « Les élèves qui viennent au comité, surtout en 7e et 8e années, adorent ça et sont vraiment très impliqués. Je sépare les groupes en fonction de leurs intérêts, pour avoir les plus motivés sur chaque projet. En 2017, le recyclage est une petite chose qu'on peut faire pour améliorer la planète. Les élèves sont formés, et rappellent les plus grands à l'ordre. »

Rosanne Dupuis a recherché et contribué à la mise en place de divers programmes de recyclage dans l'école. « L'opération de recyclage du papier était déjà en place. Nous avons une équipe de quatre ou cinq jeunes qui passe chaque semaine pendant les récréations ou le dîner pour vider les bacs de recyclage de chaque classe. »

Pour la deuxième année, l'école recycle les piles avec le programme Appel à recycler. « Ils nous envoient des boîtes déjà étiquetées. Nous les renvoyons dès qu'elles sont pleines, et ils nous en donnent une nouvelle. On peut aussi mettre des téléphones ou des tablettes cassés. Les boîtes se remplissent assez vite avec une école de 500 élèves. »

Dans les couloirs de l'école, on peut voir les bacs bleus de Recycle everywhere, donnés gratuitement pour le recyclage des contenants de breuvages, et des boîtes décorées par les élèves pour ramasser les marqueurs. « On fait ce projet avec Crayola. On remplit une boîte, on imprime l'étiquette en ligne, et c'est gratuit. »

Enfin, pour la première fois, L'École Christine-Lespérance s'est lancée dans le projet Bag up Manitoba. « Du 2 au 31 octobre, nous avons récupéré toutes sortes de sacs en plastique et d'emballages de produits. Une fois que cette campagne sera bien établie à l'école, je pense qu'on arrivera à amasser beaucoup de sacs. »

Danté Cameron-Thibodeau, en 7e année, s'implique dans les projets de l'école liés à l'environnement depuis deux ans. « J'aime aider l'environnement, aider les gens à recycler et leur apprendre comment faire. Ce qui me plaît, c'est que beaucoup de personnes comprennent mieux comment recycler et me remercient de leur avoir expliqué. J'adore aider à garder la communauté propre. »

À l'occasion de la Journée de la Terre, Danté et ses camarades se rendent dans les classes pour informer les autres élèves au sujet du recyclage. « C'est important de prendre soin de la planète, sinon on ne pourra plus voir sa beauté. Si on aide à influencer et qu'on explique comment aider l'environnement, ça peut faire une différence. En un an, j'ai déjà vu beaucoup de changement. Savoir que mon travail ne sert pas à rien, c'est ce qui m'aide à essayer d'influencer les autres. »



LES ACTIVITÉS SCOLAIRES

Le 1er novembre, Match de la LISTE.

Le 7 novembre, Match de la LISTE.

Du 10 au 12 novembre,
Camp JMCA Ouest, Camp Moose Lake, École communautaire La Voie du Nord, Collège Louis-Riel, École communautaire Réal-Bérard, École Saint-Lazare.

Le 16 novembre, Match de la LISTE.

LA COMMISSION SCOLAIRE

Réunion ordinaire de la Commission scolaire franco-manitobaine,
le mercredi 29 novembre à 19 h,
au bureau divisionnaire, Lorette.

LES CONGÉS

Le 10 novembre,
Congé pour les élèves des écoles Christine-Lespérance, Lacerte, Léo-Rémillard, Louis-Riel, Précieux-Sang, Roméo-Dallaire et Taché.

Le 13 novembre,
Congé pour les élèves des écoles Lagimodière, Noël-Ritchot, Notre-Dame, Pointes-des-Chênes, Réal-Bérard, Saint-Jean-Baptiste, Gabrielle-Roy, Saint-Joachim, Sainte-Agathe, Aurèle-Lemoine, Gilbert-Rosset, Jours de Plaines, La Source, La Voie du Nord, Saint-Georges, Saint-Lazare.

EMPLOIS ET AVIS



Le Coin Magique Inc., un centre d'apprentissage et de garde d'enfants francophone situé à Sainte-Agathe, lance un appel de candidature pour les postes suivants :

- **Aide des services à l'enfance (ASE)**
- **Éducateur(trice) à la jeune enfance II ou III**

Nous cherchons des candidat(e)s du lundi au vendredi à temps plein (7,5 heures par jour) pour un poste d'un an avec une forte probabilité de renouveler après l'année.

Les candidat(e)s doivent posséder d'excellentes capacités langagières en français, avoir de l'expérience auprès des enfants, démontrer de l'enthousiasme, une ouverture d'esprit et la capacité de travailler en équipe.

Veuillez faire parvenir votre demande, accompagnée d'un curriculum vitae, à :

Lorraine Milan, directrice
lcmgarderie@gmail.com



Nous avons à cœur ceux que l'on aime

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Le Chalet de La Broquerie, une résidence pour personnes âgées de 42 suites, est à la recherche d'un(e) directeur(trice) général(e). Ce poste inclut les responsabilités suivantes :

- les tâches administratives incluant l'accueil des visiteurs, la préparation des baux, la collecte des loyers;
- la tenue de livres dans le logiciel Sage, Simple Comptable, les conciliations bancaires et la préparation des rapports financiers mensuels;
- la préparation des ordres du jour et procès-verbaux pour les réunions du conseil d'administration;
- les communications avec les résidents, les fournisseurs de services et Logement Manitoba;
- superviseur des autres contractuels, soit la gérante de la cuisine, le gérant de l'entretien ménager et le gérant de la maintenance.

Le(la) candidat(e) doit être en mesure de fournir les services dans les deux langues officielles, avoir l'expérience de tenue de livres dans Sage, Simple Comptable et être très habile avec la suite de MS Office.

Toutes les personnes intéressées peuvent contacter la secrétaire du conseil d'administration Diane Désorcy au 204-424-5229 ou par courriel : deedesorcy@gmail.com.

La date limite pour postuler est le lundi 6 novembre 2017.

www.lechaletdelabroquerie.com



Centre Flavie-Laurent inc.

CHAUFFEUR(E)

Nous sommes à la recherche d'un(e) chauffeur(e) de camion possédant, au minimum, une classe 5 avec expérience, pour un poste permanent de jour avec un horaire fixe. Nous offrons des salaires compétitifs et de bonnes conditions de travail.

Le poste consiste à effectuer des cueillettes et livraisons dans la région de Winnipeg.

COMPÉTENCES :

- excellentes aptitudes à communiquer, notamment à l'oral et par téléphone;
- capacité à soulever des charges de 40 lb (18 kg) ou plus;
- déplacer des objets est un travail exigeant sur le plan physique, donc le chauffeur doit être en bonne condition physique et capable de soulever des objets lourds de façon répétée sur des périodes de plusieurs heures.

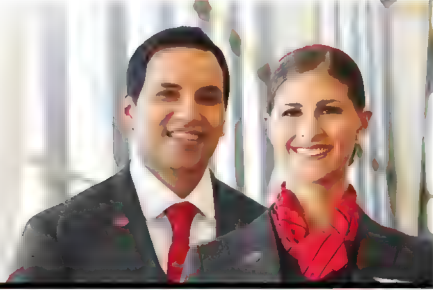
QUALIFICATIONS :

- bilingue (anglais et français) et autres langues considérées comme un atout;
- permis de conduire valide obligatoire.

Vous êtes prié de faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse courriel : **fl@cflc.info**.



AGENTS DE BORD



Avez-vous déjà rêvé de parcourir le monde? D'accueillir chaleureusement et de servir chaque année plus de 40 millions de clients qui voyagent? De représenter fièrement le Canada à l'étranger? Air Canada est à la recherche d'agents de bord talentueux, courtois et attentionnés qui nous aideraient à nous hisser du premier rang en Amérique du Nord jusqu'à devenir l'une des 10 meilleures sociétés aériennes du monde.

Chaque voyage revêt une importance particulière aux yeux de nos clients, et il nous faut pour cela attirer les meilleurs éléments au sein de notre équipe. Nous offrons des postes permanents à nos trois bases: Toronto, Calgary et Vancouver.

Compétences requises :

- ✓ Vous avez l'obsession du service clientèle : Vous vous efforcez d'offrir aux clients des expériences exceptionnelles et sécuritaires, tout en créant des moments agréables et reposants au début et à la fin de chaque voyage.
- ✓ Vous êtes âgé d'au moins 18 ans, vous êtes titulaire d'un passeport canadien valide, et vous avez réussi le contrôle de sûreté de Transports Canada.
- ✓ Vous détenez un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.
- ✓ Vous êtes libre pour travailler à des heures irrégulières (matin, soir, fin de semaine, jours fériés). De plus, il est impératif et important de travailler par postes et sur appel.

Salaire, avantages sociaux et formation

- ✓ Salaire horaire de 26,14 $
- ✓ Poste permanent
- ✓ Régime d'avantages sociaux concurrentiel
- ✓ Programme de formation rémunéré de sept semaines





AIR CANADA

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

@aircanadajobs

Air Canada est un employeur qui garantit l'égalité d'accès à l'emploi.
www.aircanada.com/carrieres



Secrétaire de soutien
7,00 heures par jour – contrat permanent
École/Collège régional Gabrielle-Roy

Chantal Legal, directrice
Tél. : 204 878-2147
Date limite : le 7 novembre 2017



Pour de plus amples renseignements :
www.dsfm.mb.ca



Université de **Saint-Boniface**
Une éducation supérieure depuis 1818

Doyen ou doyenne de l'École des sciences infirmières et des études de la santé

Afin de l'aider à poursuivre sa mission et assurer son rayonnement et son influence, l'Université de Saint-Boniface est à la recherche de son premier Doyen ou doyenne de l'École des sciences infirmières et des études de la santé.

Responsabilités :

- Assurer le leadership, la mise sur pied, le bon fonctionnement, la saine gestion et le développement stratégique de la nouvelle École
- Voir à la création d'un environnement de choix pour les étudiantes et étudiants
- Assurer la rigueur des programmes d'études, la qualité de l'enseignement et l'encadrement des étudiantes et étudiants, et la gestion sécuritaire des stages en milieu clinique
- Mener l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de recherche pour la nouvelle École et favoriser une culture qui soit propice à la recherche
- Assurer le recrutement, le développement et l'évaluation du corps professoral et du personnel administratif
- Collaborer avec la communauté et les institutions du secteur de la santé

Pour plus de détails, visitez ustboniface.ca/emplois

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.



AVIS AUX ANNONCEURS

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard **le mercredi avant 16 h** pour parution le mercredi de la semaine suivante à l'adresse **production@la-liberte.mb.ca**.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est **le jeudi avant midi.** *(par écrit et payées d'avance)*

Merci de votre collaboration!

Téléphone : 204 237-4823 • **Télécopieur :** 204 231-1998

TERRES DOMANIALES AGRICOLES À LOUER

Des TERRES DOMANIALES AGRICOLES sont actuellement disponibles à louer pour la coupe de foin ou pour le pâturage. Ces terres sont situées dans les municipalités rurales suivantes :

ALONSA, ARGYLE, ARMSTRONG, DAUPHIN, ELLICE-ARCHIE, EMERSON-FRANKLIN, ETHELBERT, FISHER, GLENELLA-LANSDOWNE, GRAHAMDALE, KELSEY, LAKESHORE, MOSSEY RIVER, MOUNTAIN, NORTHERN MANITOBA, RIDING MOUNTAIN WEST, ROBLIN, ROCKWOOD, ST. CLEMENTS, ST. LAURENT, STE. ROSE, STUARTBURN, SWAN VALLEY WEST, TACHÉ, WEST INTERLAKE, WESTLAKE-GLADSTONE

La date limite de dépôt des demandes pour la coupe de foin et/ou pour le pâturage est fixée au 17 novembre 2017.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec le bureau des terres domaniales d'Agriculture du Manitoba le plus proche, ou avec l'organisme des terres domaniales et de l'acquisition foncière par téléphone au 1 866 210-9589.

Une liste des bureaux des terres domaniales d'Agriculture du Manitoba se retrouve en ligne à l'adresse suivante : www.gov.mb.ca/agriculture/land/crown-land/agricultural-crown-lands-district-offices.html

Une liste complète des terres domaniales agricoles disponibles à louer se retrouve en ligne à l'adresse suivante : http://www.clpamb.ca/leases_and_permits/LPproperties.aspx. Vous pouvez aussi obtenir une liste à n'importe quel bureau d'Agriculture du Manitoba, municipalité rurale ou conseil de bande de Première Nation.

Manitoba

AVIS

Restrictions routières durant la période de dégel 2018

Publication de l'ordonnance no 1

Chaque année, la chaussée des routes de la province est affaiblie par le dégel printanier. Pour réduire l'endommagement des chaussées, la charge autorisée des véhicules sera réduite sur certaines routes provinciales du 1er mars au 31 mai 2018 dans la zone 1, du 6 mars au 31 mai 2018 dans la zone 2, et du 12 mars au 10 juin 2018 dans la zone 3. Selon les conditions météorologiques, ces restrictions routières pourraient toutefois entrer en vigueur plus tard ou se terminer plus tôt.

Les changements apportés aux restrictions printanières de l'année dernière affecteront le transport routier dans diverses régions de la province. On recommande aux transporteurs routiers et aux entreprises d'examiner tôt la liste des routes visées par des restrictions et de planifier leurs activités printanières en fonction des restrictions précisées.

Pour déterminer de quelle manière les restrictions routières durant la période de dégel 2018 vous affecteront, veuillez consulter les sources suivantes :

- http://www.gov.mb.ca/mit/srr/index.fr.html
- la Division des transports routiers (composer le 204 945-3961, le 204 945-3890 ou, sans frais, le 1 877 812-0009)
- les bureaux régionaux du ministère de l'Infrastructure et les postes de pesée
- la ligne de Renseignements sur l'état des routes (composer le 511, appel gratuit)

Manitoba

PETITES ANNONCES

DIVERS

REMERCIEMENTS à Saint-Antoine. M.C.
395-

À VENDRE

UNE MAISON UNIFAMILIALE de 4 chambres à coucher au cœur de Saint-Boniface avec grande cuisine, salle à dîner, salon, salle de jeux, 1,5 salle de bain. À proximité du Parc Provencher, 5 centres préscolaires, 5 écoles, jardin communautaire, 5 minutes de l'USB. Travaux d'électricité, plomberie (2016); fournaise, chauffe-eau et air climatisé (octobre 2016), isolant (2015) peinture intérieure (2017). Prix demandé : 279 900 $ (Prix réduit). Composez le 204-296-0292.
394-

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	13,63 $	14,77 $	15,93 $
Semaine 2	21,71 $	24,04 $	26,35 $
Semaine 3	25,19 $	28,66 $	32,13 $
Semaine 4	28,66 $	33,29 $	37,93 $
Semaine 5	32,13 $	37,93 $	43,71 $
Semaine 6	35,62 $	42,56 $	49,51 $

Mot additionnel : 16¢ Photo : 15,93 $

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Centre de santé
Saint-Boniface

APPEL D'OFFRES

Le Centre de santé Saint-Boniface (« Centre de santé »)
invite des soumissions pour un projet d'
ANALYSE DES BESOINS EN RESSOURCES HUMAINES

Description du Centre de santé

Le Centre de santé est un centre de santé primaire francophone qui offre des services bilingues à la population d'expression française de Winnipeg et aux résidents de Saint-Boniface. Les programmes et services du Centre de santé sont offerts par une équipe interdisciplinaire.

Description du projet

Le Conseil d'administration (CA) du Centre de santé cherche à évaluer sa dotation, ainsi que ses descriptions de tâches et de responsabilités, en vue d'optimiser sa structure organisationnelle en fonction de l'ensemble de ses activités opérationnelles qui font partie de son mandat actuel.

Depuis sa création en 1999, le Centre de santé a connu de nombreuses transformations au niveau du personnel, des clients desservis et des services offerts, ayant pour résultat une importante croissance de toutes ses opérations internes et de ses partenariats communautaires.

Le CA souhaite faire le bilan sur les questions suivantes :

- Tracer l'évolution des opérations du Centre de santé de façon qualitative et quantitative.
- Faire une analyse de la dotation en personnel de direction et du personnel administratif, en examinant les tâches et responsabilités associées à chaque poste.
- Faire une analyse comparative avec autres organismes semblables dans le système de la santé au Manitoba.
- Proposer deux ou trois modèles de structure organisationnelle pour optimiser les ressources humaines, avec une analyse des avantages et désavantages de chaque modèle.

Au terme du mandat, le rapport final devra comprendre les résultats des études ci-dessus, selon leur pertinence.

Processus

Le contrat comprendra les responsabilités suivantes :

- rencontres avec le comité exécutif du Centre de santé pour l'approbation du plan initial, pour l'élaboration de la liste des personnes à consulter et pour répondre aux questions lors de la soumission du rapport intérimaire;
- analyse des organigrammes et des états financiers actuels et anciens;
- consultation des employés (actuels et anciens);
- consultation des intervenants d'autres organismes ou établissements pertinents de la région sanitaire de Winnipeg.

Critères de sélection

Les personnes intéressées devront soumettre les renseignements suivants :

- leur curriculum vitae énumérant leurs compétences dans les domaines d'analyse de ressources humaines;
- un plan préliminaire pour l'exécution du mandat;
- un budget avec tous les coûts associés à l'exécution du mandat.

Échéanciers

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur soumission avant le **15 novembre 2017** à l'attention de :

Michelle Savard, présidente du Conseil d'administration
Centre de santé Saint-Boniface
170, rue Goulet, Winnipeg (Manitoba) R2H 0R7
msavard@mymts.net 204-232-2067

Le rapport intérimaire devra être soumis au plus tard le 31 janvier 2018. Le rapport final devra être soumis au plus tard le 23 février 2018.

centredesante.mb.ca

NÉCROLOGIE

Aimé François Campagne
Né le 29 juillet 1945 - décédé le 7 octobre 2017



C'est avec profonde tristesse que nous annonçons le décès d'Aimé Campagne, le 7 octobre 2017, à l'Hôpital Saint-Boniface à Winnipeg, MB. Il est décédé paisiblement à l'âge de 72 ans.

Il rejoint au ciel son fils Henri et ses parents Henri Campagne et Marie Jeanne Mathieu.

Il laisse dans le deuil son épouse Louise (née Arpin); ses deux filles, Lise Mitchell (William), Andrée Thomas (Wilfort) et leur mère Émilienne, ainsi que son fils adopté Paul; ses deux petits-enfants, Philippe (Ashley) et Janelle; ses beaux-enfants : Lisa Samuelson (Todd), Laurie Stubel (Daryl), Richard Lennon (Katie), Wayne Lennon (Barb), Michael Lennon, Marcel Lennon (Cathy); ses beaux petits-enfants, Nicholas et Madellyn Samuelson, Eli et Ethan Stubel, Joy Lennon et Ayla et Willow Lewis-Lennon; ses quatre sœurs, Colette Balcaen (Maurice), Flore Lemieux, Danielle, Rosemarie (Mimi) Iafolla (Bill) et ses deux frères, Gérard et Jean-Pierre.

Aimé est né le 29 juillet à Willow Bunch, SK. Il a grandi à Sainte-Anne-des-Chênes et Saint-Boniface. Après ses études au Collège de Saint-Boniface, au Collège Mathieu de Gravelbourg et à l'Université du Manitoba, Aimé a enseigné pendant 32 ans à Saint-Labre, Sainte-Anne-des-Chênes, l'école Taché, le Collège de Saint-Boniface et le Collège Louis-Riel. Il aimait beaucoup enseigner la chimie et il avait été chef du département des sciences et des mathématiques pendant plusieurs années. Il était très doué en technologie et après sa retraite de l'enseignement en 2000, il avait mis plusieurs cours de Mathé et de Physique en ligne pour le BEF. Pendant quelques années, il s'était aussi occupé des sites web des ÉMR et de la FAFM. Il avait aussi travaillé deux ans à la Boutique du livre.

Aimé était un aventurier qui aimait être dans la nature, voyager, faire de la voile et s'amuser avec sa famille et ses amis. Il était un père et grand-père très dévoué. Sa famille était très précieuse pour lui. Il avait aussi une très grande foi en Jésus Christ.

Un très grand merci au personnel de l'Hôpital Saint-Boniface pour les très bons soins qu'il a reçu et à tous ses amis qui l'ont supporté durant sa maladie.

Les funérailles ont eu lieu le 16 octobre 2017, à l'Église Saint-Eugène, 1007, chemin St. Mary's, Winnipeg MB, à 10 h commençant avec un diaporama et l'éloge funèbre suivi par la Messe à 10 h 30.

Au lieu de fleurs, un don envers la Fondation du Cancer du Manitoba serait grandement apprécié.

Le Calendrier communautaire

233-ALLÔ
CENTRE D'INFORMATION

147, boulevard Provencher, Unité 106
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G2
204-233-ALLÔ (2556) 1-800-665-4443
Télec : 204-977-8551 233allo@sfm.mb.ca

Pour alléger le texte et permettre la publication d'un maximum d'évènements, seuls les détails principaux des activités figurent. Tous les détails sont affichés dans le Calendrier communautaire du 233-ALLÔ au www.sfm.mb.ca/calendrier

- 1er novembre • Sous l'arbre à palabre : Récits historiques des origines • Accueil francophone • 204-975-4250
- 1er novembre • Soirée de bingo • Accueil francophone • 204-975-4250
- 2 novembre • Conférence : Les Vendéens au Manitoba • Centre du patrimoine • 204-233-4888
- 3 novembre • Atelier – Recruter et intégrer des employés issus de l'immigration • Accueil francophone • 204-975-4250
- 3 novembre • Gala de la jeunesse de la francophonie manitobaine • CCFM • 204-975-4250
- 3 novembre • LIM – Match double • CCFM • 204-233-8972
- 4 novembre • Rigolo Musico Vino • Club Jovial • 204-422-9599
- 5 novembre • Bazar annuel • Place Des Meurons • 204-233-5337
- 7 novembre • Mârdi jazz – Jess Pressiaff • CCFM • 204-233-8972
- 8 novembre • AGA - DAS • Centre du sport pour la vie • 204-925-5662
- 9 novembre • Banquet annuel – Centre Flavie-Laurent • CCFM • 204-233-ALLÔ
- 9 -12 novembre • Parlement franco-canadien du Nord et de l'Ouest • Palais Législatif du Manitoba • 204-237-8947
- 10 novembre • LIM – Match spécial • CCFM • 204-233-8972
- 12 novembre • La LIM ouverte • CCFM • 204-233-8972
- 14 novembre • Mârdi jazz – East Side Jazz Band • CCFM • 204-233-8972
- 14 novembre • Soirée bibliothèque • Centre communautaire Sainte-Geneviève • 204-878-9488
- 15 novembre • Soirée d'entrepreneurship • Fort Gibraltar • 204-235-1406
- 16 novembre • Commémoration des tombes • Cathédrale et tombe de Louis Riel • 204-237-6109
- 16 novembre • Coup de Coeur francophone – Suzanne Kennelly • CCFM • 204-233-8972
- 16 novembre • Paul Piché en concert • Cathédrale de Saint-Boniface • 204-233-ALLÔ
- 17 novembre • LIM – Bleus vs Verts • CCFM • 204-233-8972
- 18 novembre • Carrefour culturel et AGA de l'ACFM • École régionale Notre-Dame • 204-233-ALLÔ
- 18 novembre • Vente d'artisanat • Villa Aulneau • 204-594-6300
- 18 novembre • Soirée 100 fin • CCFM • 204-233-ALLÔ
- 21 novembre • Mârdi jazz – David Grenon • CCFM • 204-233-8972
- 21 novembre • Soirée francophone • Strong Badger Coffeehouse • 204-500-1382
- 23 novembre • Coup de Coeur francophone – Mehdi Cayenne et Damien Robitaille • CCFM • 204-233-8972
- 24 novembre • LIM – Rouges vs Bleues • CCFM • 204-233-8972
- 23 novembre au 9 décembre • Théâtre - Dehors • Théâtre Cercle Molière • 204-233-8053
- 26 novembre • La chasse au trés'art • Maison des artistes francophones • 204-237-5964
- 28 novembre • Mârdi jazz – Aaron Sharr • CCFM • 204-233-8972
- 30 novembre • Coup de Coeur francophone – Saratoga et Sarah Toussaint Léveillé • CCFM • 204-233-8972

Programmations :

- **Lundis** • Cours de piano (Comité Culturel de Sainte-Anne)
- **Lundis** • En santé…ensemble
- **Mercredis** • Pratique – Blés au vent
- **Mercredis** • Conférence – Les migrations francophones dans les Amériques
- **Toutes les 2 semaines le mercredi** • Club Francs-Parleurs Toastmasters (Bilingue)
- **Jours de semaine** • CPEF
- **Jours de semaine** • Santé 55+

Expositions d'art :

- **Célébrations Visuelles II** • Galerie Buhler
- **Résurgence** • Centre culturel franco-manitobain
- **Ruches fantômes** • Maison des artistes visuels francophones

Vous souhaitez annoncer votre évènement dans ce calendrier? Soumettez les détails de l'activité le mois précédant à 233allo@sfm.mb.ca

S F M
Société de la francophonie manitobaine

Le calendrier est publié dans le journal UNE SEULE FOIS par mois et ce, la première semaine du mois. Veuillez nous communiquer les détails de vos évènements du mois suivant, avant le dernier mercredi du mois.



CHRONIQUE RELIGIEUSE

ROBERT CAMPEAU
Prêtre

« Quitte ton pays… »

À 18 ans, je quittais le nid familial pour de nouveaux horizons. Sans doute étais-je asthmatique et devais-je m'éloigner de Montréal où j'habitais, étant trop fortement allergique à la grande densité d'humidité de cette ville. Mais il y avait plus que cela. Je désirais être prêtre et, par un concours de circonstances, une rencontre avec Mgr Maurice Baudoux, archevêque de Saint-Boniface au Manitoba, m'a persuadé de quitter la métropole canadienne pour l'Ouest canadien. Là, fasciné par le ciel azuré et surtout son ampleur, tout mon intérieur s'est ouvert à de nouvelles dimensions de ma vie. Mon regard avait besoin de se perdre dans cette immensité pour rejoindre la profondeur de mon être.

« Quitte ton pays, ta parenté et la maison de ton père pour le pays que je t'indiquerai. Je ferai de toi un grand peuple, je te bénirai, je magnifierai ton nom; soit une bénédiction! » Abraham entend ces paroles au creux de son être, nous dit la bible (Genèse 12, 1-2). Dans sa foi en Dieu qui l'interpelle, il acquiesce part, et ainsi sa vie connait de nouvelles dimensions. Il ne s'agit pas pour lui d'un seul déménagement qui consiste à faire ses bagages et partir pour le pays de Canaan. Il a plus que cela. Il n'y avait pas d'avenir pour Abraham à Harran où il habitait. Dieu avait une mission pour lui. Il devait quitter son monde pour réaliser le dessein de Dieu sur lui tout en s'accomplissant pleinement. Les deux vont de pair.

N'en est-il pas ainsi pour chacun de nous? N'avons-nous pas tous à quitter un monde dans lequel nous bénéficions d'un certain confort pour un autre plus prometteur? L'enfant laisse derrière lui un monde douillet, traverse la turbulence de l'adolescence, grâce à de grands rêves, pour atteindre la maturité de l'âge adulte. Que cherche-t-il? Il veut s'accomplir, mettre en valeur ses dons, partager avec d'autres ce qu'il porte en lui pour le monde. Les jeunes gens tombent en amour, quittent certains avantages du célibat pour la vie de couple et, éventuellement la vie de famille. La venue d'un nouvel enfant dans une famille n'oblige pas seulement à des changements, elle incite les parents à aller puiser en eux des forces nouvelles, un amour particulier dont ce bébé, cet enfant, a besoin.

La vie est parsemée de passages. Il ne s'agit pas seulement d'apprendre à passer d'une situation à une autre; à faire preuve de souplesse face aux changements inévitables de la vie. Les passages de la vie, même les plus éprouvant, ne renferment-ils pas un appel à aller au bout de la vie déposée en nous, à aller puiser dans les richesses de vie de notre être?

Ces passages d'un monde à un autre ont, pour le croyant, une double dimension. Ils font partie de notre condition humaine. La vie nous oblige à constamment nous adapter à des situations changeantes. Elle nous provoque à aller puiser en nous, comme à une source intarissable, de nouvelles forces, jusque-là insoupçonnées, pour faire face, non seulement à l'imprévu, mais pour nous accomplir pleinement. Ces passages ont aussi une autre dimension, spirituelle. À cause de notre foi en la présence de Dieu dans notre vie, nous les interprétons comme un appel à avancer dans la confiance en Dieu. Plus cette confiance grandit, plus elle s'accompagne d'une force intérieure, d'une grâce, capable d'affronter les défis qui se présentent à nous.

Dieu ne demande pas moins que de nous voir mordre à pleine dents dans la vie. De plus, il désire ardemment nous accompagner sur ce chemin. Comptons-nous suffisamment sur sa présence et sa force dans notre vie?

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures sur le site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface : http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

COMMUNAUTAIRE

▶ Bienvenue aux jeunes de tous les horizons

Une première : un gala pour les jeunes

À l'occasion des 150 ans de la Confédération canadienne, l'Accueil francophone organise le premier Gala de la jeunesse de la francophonie manitobaine. Le 3 novembre, les jeunes d'expression française du Manitoba sont invités à une soirée gratuite en leur honneur au CCFM.


MANELLA VILA NOVA
presse4@la-liberte.mb.ca

L'Accueil francophone travaille sur l'idée d'un gala pour les jeunes depuis quelques années. Wilgis Agossa, adjoint exécutif et responsable des communications, explique que « dans le cadre des festivités du 150e de la Confédération canadienne, Francofonds nous a accordé 1 000 $ pour ce projet. Ça nous a encouragés à le concrétiser et à chercher des partenaires. »

Pour cet évènement (1), l'Accueil francophone a travaillé avec le Centre culturel franco-manitobain, la Division scolaire franco-manitobaine, Caisse Groupe Financier, et le Conseil jeunesse provincial (CJP).



Derrek Bentley.
photo : Manella Vila Nova


Wilgis Agossa.
photo : Marta Guerrero

« Nous avons souhaité un partenariat avec le CJP parce qu'ils ont le mandat de la jeunesse. »

Derrek Bentley, le président du CA du CJP, est ravi de cette collaboration. « Les membres du CJP sont des jeunes d'expression française de 14 à 25 ans. À travers ce partenariat, nous pourrons rejoindre le plus de jeunes possible pour ce premier Gala jeunesse. »

Depuis des années, le CJP organise des projets pour rassembler les jeunes. Derrek Bentley : « Ça nous tient à cœur, parce que c'est l'occasion pour les jeunes de se rencontrer, d'apprendre les uns des autres, d'avoir du fun ensemble en rencontrant des jeunes de Winnipeg, du Manitoba, ou du Canada tout entier. »

Le gala du 3 novembre, intitulé « Prends ta place », sera à l'image de la jeunesse d'aujourd'hui. « Lorsque l'Accueil francophone nous a parlé de ce projet, on en a discuté en CA. On voulait s'assurer que l'évènement allait donner l'occasion à n'importe quel jeune de montrer ce qu'il fait dans sa localité, et comment il prend sa place dans la communauté à sa façon. »

L'Accueil francophone a proposé aux jeunes de remplir un formulaire leur demandant de parler de projets qu'ils avaient réalisés dans la communauté, et de talents ou habiletés qu'ils souhaiteraient présenter pendant le gala. Wilgis Agossa explique qu'il « n'y aura pas de prix, et on ne mettra personne en avant. Les jeunes nous ont demandé une occasion de se rencontrer et d'échanger dans une ambiance festive, sans compétition. C'est un projet important pour nous que les jeunes immigrants puissent s'épanouir au sein de la communauté. »

Pour Derrek Bentley, ce gala est « une célébration de la jeunesse animée par les jeunes, pour les jeunes. Ils seront les maîtres de cérémonie et les spectateurs. Tout le monde est inclus et invité à présenter quelque chose. On est certain que tous les jeunes, même si on ne les connaît pas au CJP ou à l'Accueil francophone, pourront prendre leur place à leur façon. »

Le gala, gratuit, destiné aux jeunes de 15 à 30 ans, est ouvert à la communauté dans son ensemble. Wilgis Agossa indique que « tout le monde est invité à célébrer les jeunes. Tous les organismes se rassemblent pour eux. »

(1) Le Gala de la jeunesse de la francophonie manitobaine aura lieu le 3 novembre à 19 h dans la salle Jean-Paul-Aubry du Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Entrée gratuite.

À VOTRE SERVICE

novembre 2017
vol. 58 | no° 2
www.aeusb.ca/le-reveil/

LE JOURNAL ÉTUDIANT DE L'ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

LE RÉVEIL

LE JOURNAL QUI NOUS PARLE ET QUI PARLE DE NOUS

SOMMAIRE



photo : Sarah Gagné

Distingués par leur courage

Le mois de novembre est un mois symbolique pour les Canadiens et Canadiennes, un temps où nous sommes amenés à rappeler les sacrifices de nos vétérans et de nos gardiens de la paix tombés au combat. En se souvenant de leurs contributions, les Canadiens et Canadiennes renforcent leur engagement à préserver les valeurs au nom desquelles les vétérans ont combattu et perdu la vie : la vérité, la justice, la paix, la liberté et le savoir. L'équipe du *Réveil* vous invite le 11 novembre prochain à observer un moment de silence en l'honneur du courage de nos héros nationaux, trop souvent oubliés.

L'équipe

LE RÉVEIL

RÉDACTEUR EN CHEF

Sébastien **PELLETIER**



JOURNALISTES

JASON **CEGAYLE**



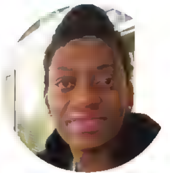
Adane **OUCHENE**



Bailey **PALAMAR**



Raffaella **YAMBA**

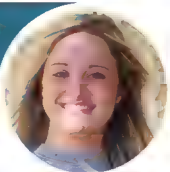


Sébastien **PELLETIER**



COORDINATRICE DES MÉDIAS ÉTUDIANTS

Sarah **GAGNÉ**



GRAPHISME

La Liberté Communication



PRODUCTION AEUSB



Contactez-nous : coordination des médias étudiants de l'AEUSB
(204) 237-1818, poste 416 | aemedias@monusb.ca



aeusb.ca/le-reveil/

Le Réveil est le journal étudiant de l'Association étudiante de l'Université de Saint-Boniface. Il est indépendant et est financé par les étudiantes et les étudiants inscrits à l'USB. Il est alimenté par le dynamisme des jeunes journalistes et contributeurs de la communauté universitaire et collégiale de Saint-Boniface.

En accord avec sa charte éditoriale et sa politique publicitaire, le journal se réserve le droit de ne pas publier une contribution ou une promotion à caractère raciste, sexiste, homophobe ou diffamatoire. Les opinions exprimées dans les contributions de tout genre sont celles de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément l'opinion du journal ou de ses collaborateurs.

Le Réveil est distribué à travers *La Liberté* au Manitoba, en édition papier et numérique.

Éditorial



Sébastien Pelletier
aemedias@monusb.ca

La taxe pour bien paraître

Le gouvernement fédéral de Justin Trudeau a annoncé en octobre dernier son intention d'imposer un prix minimum sur le carbone (c'est-à-dire une taxe sur le carbone) à toute province ou tout territoire qui ne l'aurait pas fait volontairement d'ici 2018, même si l'économie canadienne est désavantagée. Le cout de cette rigidité idéologique se traduira par moins de croissance, d'investissements et d'emplois ici au Canada. Le plan en question verrait un prix de départ de 10 $ la tonne sur les émissions de CO_2 en 2018, augmentant de 10 $ par année jusqu'à atteindre 50 $ la tonne d'ici 2022. Ceci signifie que le ménage canadien moyen peut s'attendre à payer 2 569 $ en nouvelles taxes d'ici 2022, même si les chiffres varieront selon le ménage et la province en question.

Les gens en faveur de la taxe insistent qu'elle est nécessaire pour réduire les émissions de carbone au Canada. Après tout, le changement climatique est un problème mondial; donc, assurément, les Canadiens devraient faire leur part pour aider à résoudre ce problème. Cet argument est extrêmement intéressant. Parfois, en effet, des sacrifices doivent être faits au service d'un objectif important. Mais, pour avoir une idée d'à quel point les sacrifices des Canadiens aideront à atteindre l'objectif de lutter contre le changement climatique, il vaut la peine de décompresser les chiffres.

L'objectif d'émissions de carbone du gouvernement Trudeau pour 2030 réduirait les émissions annuelles totales du Canada de 748 mégatonnes (Mt) en 2016 à 524 Mt d'ici 2030. Supposons que nous puissions atteindre cet objectif – ce qui est peu probable – les émissions annuelles totales du Canada diminueraient de 224 Mt. Considérons maintenant le plus grand pollueur mondial : la Chine. En 2014, les émissions annuelles de carbone de la Chine étaient estimées à 10 540 Mt. La Chine est un pays très vaste et en développement rapide. Pourtant, malgré une forte croissance économique au cours des dernières décennies, ses engagements en matière de changement climatique sont moins stricts que ceux du Canada : la politique actuelle de la Chine verra les émissions annuelles de carbone augmenter à environ 13 600 Mt en 2030.

Cette augmentation signifiera donc qu'en 2030, tous les efforts du Canada seront annulés par seulement 27 jours d'augmentation de CO_2 de la Chine, dans le cas où tout irait comme prévu. Alors, même si les Canadiens font « leur part », à un cout incalculable de milliards de dollars pour les entreprises et les familles canadiennes, la somme de nos efforts serait annulée par la Chine en moins d'un mois. C'est un fait qui donne à réfléchir, mais il faut souligner que, peu importe ce que le Canada fait, nous sommes simplement un pays trop petit pour avoir un impact. En fait, même si nous pouvions réduire nos émissions à zéro, il ne prendrait quand même que deux mois d'émissions chinoises pour annuler cette réduction. En réponse à cette dure réalité, certains Canadiens pro-taxe feront valoir qu'il est encore important que le Canada fasse preuve de « leadership » afin d'essayer de persuader d'autres pays de suivre notre exemple. Pourtant, si la Chine ne convient pas que le changement climatique est un problème, il est peu probable que la décision du Canada d'imposer une taxe importante à son propre peuple soit modifiée.

La décision du gouvernement Trudeau d'imposer aux Canadiens une taxe semblable est susceptible d'avoir de nombreuses conséquences : elle réduirait les budgets de millions de ménages canadiens, elle ravagerait des milliers d'entreprises canadiennes et elle remplirait les coffres du gouvernement avec des milliards de dollars en nouvelles recettes fiscales. La seule chose qu'elle ne ferait certainement pas est d'influer sur le changement climatique mondial. Le Canada a besoin d'une politique de changement climatique qui (1) équilibre les compromis entre les objectifs environnementaux et économiques, et (2) crée des conditions propices à l'innovation et les nouvelles technologies dans le but de relever le défi du changement climatique. Si notre politique de changement climatique est médiocrement conçue, l'économie canadienne pourrait être sérieusement compromise.

Il est intuitif pour la plupart des Canadiens que les émissions de carbone sont une production de l'économie industrielle et que l'imposition d'un prix ou d'une taxe entrainerait des couts pour les entreprises qui, à leur tour, réduiraient leurs investissements, licencieraient leurs travailleurs ou déménageraient ailleurs. Pour une raison ou une autre, nous sommes amenés à croire que le gouvernement peut augmenter le cout des affaires et que, d'une façon ou d'une autre, l'économie ne serait pas affectée. Plutôt que de déclencher une réduction des émissions, une taxe sur le carbone entrainerait simplement un déplacement des émissions et des emplois du Canada vers les États-Unis alors que les entreprises canadiennes traverseraient la frontière, n'en ayant bénéficié ni notre économie ni notre environnement. Il est difficile de soutenir qu'un tel résultat ferait progresser notre intérêt national.

Il est donc nécessaire d'harmoniser la politique canadienne avec les actions des États-Unis en matière de changement climatique. Nos économies ne sont pas seulement profondément interreliées, nous sommes également des concurrents pour les investissements et les opportunités. Les politiques climatiques couteuses pourraient être suffisantes pour convaincre les investisseurs de choisir une destination américaine plutôt que canadienne si nos politiques et nos couts concernant les affaires ne sont pas en harmonie. Il est donc impératif que le gouvernement Trudeau revoie sa couteuse taxe sur le carbone puisque le fait de procéder à une nouvelle taxe lorsque les États-Unis vont dans la direction opposée serait un geste lourd de conséquences, non seulement insensé pour l'économie, mais aussi pour l'environnement.

BILLET

Actualité

Un accord pour lequel personne n'est d'accord



Sébastien PELLETIER

aemedias@monusb.ca

Dans le contexte de la promesse de renégocier les accords commerciaux des États-Unis que l'administration du président Trump a fait durant sa campagne électorale, nous évaluons l'impact que l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) a eu sur le Canada depuis son intégration ainsi que les conséquences économiques possibles que son abrogation engendrerait.

L'ALENA est un pacte éliminant la plupart des barrières commerciales entre les États-Unis, le Canada et le Mexique, qui est entré en vigueur le 1er janvier 1994. Certaines de ses dispositions sont entrées en jeu immédiatement alors que d'autres ont été échelonnées au cours des 15 années suivantes. Maintenant, à sa 24e année, l'avenir du pacte est remis en question. Le 20 janvier 2017, l'administration du président Donald Trump déclare : « Le président veut renégocier l'ALENA. Si nos partenaires refusent une négociation qui apporte aux travailleurs américains un accord équitable, alors le président avertira que les États-Unis ont l'intention de quitter l'ALENA ».

La principale motivation des États-Unis est la balance commerciale avec le Mexique qui se voit inversée avec le traité, passant d'un excédent de 1,6 milliard de dollars pour les États-Unis à un déficit de 64 milliards de dollars. En juillet, le représentant commercial américain a défini les objectifs de l'administration pour une renégociation réussie de l'ALENA. En citant des déficits commerciaux, des fermetures d'usines et des pertes d'emploi engendrés par cet accord, le document vise comme objectif à « stopper le saignement ». Il incite à renforcer la protection du travail et de l'environnement au Mexique, à réduire le déficit commercial entre les États-Unis et le Mexique, à resserrer les règles d'origine, à réformer le mécanisme de règlement des différends entre les États et les investisseurs et à mettre à jour le pacte pour inclure les services numériques et la propriété intellectuelle.

Trump a attaqué à plusieurs reprises l'ALENA au cours de sa campagne, avertissant que, si la version renégociée n'est pas satisfaisante, « elle sera déchirée ». Un gros point du litige de l'ALENA, par exemple, est par rapport au bois d'œuvre. Le reproche de l'administration américaine est que le Canada et ses provinces subventionneraient trop fortement l'industrie du bois d'œuvre, en octroyant aux compagnies forestières des droits de coupe trop bas. Cette « subvention déguisée » favoriserait le dumping et porterait préjudice à l'industrie du bois d'œuvre américaine. Le retrait du bloc par les États-Unis serait un processus relativement simple, selon l'article 2205 du traité de l'ALENA : « Une Partie peut se retirer de la présente convention six mois après avoir avisé par écrit le retrait aux autres Parties. Si une Partie se retire, l'Accord restera en vigueur pour les autres Parties ». Les experts sont cependant en désaccord quant à savoir si Trump aurait besoin de l'approbation du Congrès pour abandonner l'Accord.

Le Canada a connu des gains importants dans les investissements transfrontaliers dans l'ère de l'ALENA : depuis 1993, les investissements américains et mexicains au Canada ont triplé. Les investissements américains, qui représentent plus de la moitié du stock d'IDE du Canada, sont passés de 70 milliards de dollars en 1993 à plus de 368 milliards de dollars en 2013. Cependant, l'aspect le plus significatif pour le Canada – l'ouverture de son économie au marché américain, de loin le plus important partenaire commercial du Canada – était antérieur à l'ALENA, avec l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (CUSFTA) de 1989. Dans l'ensemble, le commerce entre le Canada et les États-Unis a augmenté rapidement à la suite de la libéralisation du commerce au Canada.

Après l'ALENA, les exportations canadiennes vers les États-Unis ont augmenté de 110 milliards de dollars à 346 milliards de dollars, alors que les importations en provenance des États-Unis ont augmenté de presque le même montant. L'agriculture, en particulier, a connu des retombées positives. Le Canada est le principal importateur de produits agricoles des États-Unis et l'un des principaux effets économiques de l'ALENA, pour le Canada, a été d'accroitre les flux agricoles bilatéraux entre les États-Unis et le Canada. Le commerce agricole canadien avec les États-Unis a plus que triplé depuis 1994, tout comme les exportations agricoles totales du Canada vers les partenaires de l'ALENA.

Ni les pires craintes des opposants au commerce du Canada – que l'ouverture au commerce atteindrait le secteur manufacturier du pays – ni ses plus grands espoirs – qu'il provoquerait une augmentation rapide de la productivité – ne se sont produits. L'emploi manufacturier canadien s'est maintenu, mais l'écart de productivité entre les économies canadienne et américaine n'a pas été fermé : la productivité du travail au Canada demeure à 72 des niveaux américains.

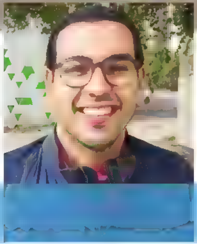
Depuis la signature de l'ALENA en 1994, les exportations de la province du Québec à destination du Mexique et des États-Unis ont, en 2012, augmenté de 30, tandis que les exportations du Mexique vers cette province canadienne ont augmenté entre 1992 et 2001 de 18,1 en moyenne. La part des exportations dans le P.N.B québécois passe entre 1994 et 2001 de 48,7 à plus de 60. L'ancien premier ministre du Québec, Jean Charest, croit toutefois que l'industrie automobile canadienne pourrait écoper d'inquiétantes conséquences. « Les premiers signaux sont bons... mais, attention, dans le cas de l'automobile, c'est un marché continental des trois pays, le système actuel prévoit que si 60 et plus de l'automobile est fabriqué au sein des trois pays ensemble, il n'y a pas de tarifs. Les États-Unis veulent changer la formule. Ils veulent qu'un pourcentage X de la voiture soit fabriqué aux États-Unis, ce qui est très différent de l'entente que nous avons actuellement. Cela pourrait avoir des conséquences négatives pour le secteur automobile au Canada », précise M. Charest.

Lorsqu'on prend conscience de l'importance du commerce avec nos voisins nord-américains, il devient clair que le sujet des négociations de l'ALENA n'est pas à prendre à la légère; le résultat des négociations aura des répercussions sur notre économie pendant de nombreuses années. Pour l'instant, nous ne pouvons qu'espérer que les négociations soient fructueuses et que toutes les parties concernées en tirent un bénéfice notable.

Sources : Service de recherche du Congrès/Congressional research service

Université

Direction Dakar



Adnane OUCHENE

aemedias@monusb.ca



photo : Adnane Ouchene

Danica Audette, Elysha Durupt, Erika Tétrault et Angélique Dauriac, étudiantes dans le programme du baccalauréat en travail social lors de la soirée *Paint Night*, vendredi le 13 octobre 2017.

Quoi?

Dans le cadre du Projet de mobilité internationale étudiante – PMIE « Travail social et francophonie internationale » mis en place par l'Université de Saint Boniface (USB) et appuyé par l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), pour sensibiliser les étudiants sur l'interconnexion des problématiques sociales et l'importance des compétences interculturelles dans la pratique sociale, quatre étudiantes dans le programme du baccalauréat en travail social vont participer à un stage préprofessionnel international couplé à une expérience d'immersion culturelle.

Où et Quand?

Le stage aura lieu en Afrique et plus précisément à Dakar – Sénégal et s'effectuera sur une période de cinq semaines, du 24 novembre au 29 décembre 2017.

Comment?

Chacune des quatre étudiantes sera jumelée avec une personne exerçant dans le domaine du travail social et en plus de cela, elles seront accueillies dans des familles d'accueil pour s'immerger dans la société sénégalaise et ainsi avoir la chance de voir de près les différents aspects de la culture africaine.

Qui?

Angélique Dauriac : J'ai 25 ans, je suis étudiante en 3e et dernière année du programme du baccalauréat en travail social et je suis intéressée par le travail communautaire. J'ai déjà fait des stages dans des organismes communautaires spécialement pour les femmes, j'ai eu le privilège de travailler avec des enfants à plusieurs reprises et j'ai fait, pendant cinq ans, de la suppléance en tant qu'auxiliaire et enseignante dans des écoles. Après l'obtention de mon diplôme, je voudrais prendre une année sabbatique pour découvrir de nouveaux horizons et mon voyage à Dakar sera le début de toute une série d'aventures. Je voudrais bien profiter de mes 5 semaines de stage, sur tous les niveaux, découvrir le continent africain, m'ouvrir sur une nouvelle culture et trouver des réponses à mes interrogations par rapport au statut de la femme.

Erika Tétrault : J'ai 21 ans et je suis en 2e année du programme de travail social. Parmi tous les autres programmes, j'ai choisi celui-là car cela me fait énormément plaisir d'offrir mon aide aux personnes dans le besoin, vulnérables. J'adore voyager et apprendre d'autres cultures, j'ai visité plusieurs pays en Europe, je suis allée en Australie, en Nouvelle-Zélande et même en Réplique Dominicaine, au Mexique et à Cuba. Je voudrais profiter pleinement de mon premier passage en Afrique, découvrir un nouveau mode de vie, me faire de nouveaux amis et peut-être même apprendre une nouvelle langue.

Elysha Durupt : J'ai 20 ans et je suis en 2e année du programme de baccalauréat en travail social. Je suis en train de faire un stage dans un refuge pour des enfants et des femmes qui ont été victimes d'abus (sexuels, mentaux...), et cela depuis début septembre 2017. À part ça, je n'ai pas d'autres expériences dans le travail social. Ce voyage me permettra de sortir de ma zone de confort et de travailler sur ma personnalité, surtout que je suis une personne très timide.

Danica Audette : J'ai 25 ans et je suis en 2e année du programme de travail social. Avant d'étudier à l'USB, j'ai travaillé en tant qu'auxiliaire dans des écoles et garderies avec des enfants ayant des besoins particuliers. Je fais actuellement mon stage à la John Howard Society of Manitoba et je suis souvent en contact avec des personnes en prison ou qui attendent que leur jugement soit prononcé. Je me déplace aux établissements d'incarcération pour préparer les détenus en fin de peine à s'intégrer à la société, en les accompagnant pour trouver un logement, un travail, des moyens financiers... Ce voyage à Dakar va me permettre de distinguer les points de ressemblance et de divergence des deux systèmes judiciaires, le canadien et le sénégalais, et d'enrichir mes connaissances personnelles et professionnelles.

Un message des voyageuses. Nous ne voulons surtout pas partir chez nos hôtes les mains vides. De ce fait, nous sollicitons la générosité de tous les citoyens pour collecter le plus possible de dons. Comme nous le rappelle la citation, donner est plus important que recevoir et nous procure énormément de plaisir. Pour participer à cette action humanitaire, il suffit de faire un don en nature ou en espèces, la valeur matérielle du produit importe peu, c'est surtout le geste qui compte.

Après la soirée Paint Night que nous avons organisée le vendredi 13 octobre à l'USB et qui a connu un grand succès, nous avons décidé de créer un deuxième évènement pour permettre aux personnes qui n'ont pas encore participé à cet acte humanitaire de contribuer au bonheur d'enfants dans le besoin. Le Pizza Day aura lieu le 9 novembre 2017 à la Galerie de l'USB, de 11 h 30 à 13 h.

Nous comptons sur votre soutien, alors venez nombreux!!

Direction Dakar

photos : Raffaella Yamba



Culturel

Semaine de la célébration littéraire



Jason CEGAYLE

aemedias@monusb.ca

***Le Réveil* a eu le plaisir de rencontrer Lise Gaboury-Diallo, professeure du département de français à l'Université de Saint-Boniface, au sujet des évènements littéraires *Thin Air* et *Livres en fête* dans le cadre du *Winnipeg International Writers Festival*. Passionnée de poésie et de littérature, Lise est investie non seulement dans sa carrière en tant que professeure universitaire, mais aussi dans la communauté littéraire en tant que représentante francophone et vice-présidente au Conseil d'administration du *Winnipeg International Writers Festival*.**

La ville de Winnipeg est très fière d'avoir accueilli un festival international auquel plusieurs écrivaines et écrivains de partout se sont rassemblés dans la province pour célébrer la diversité de leurs œuvres et recherches littéraires. Cette année, *Thin Air*, le festival international des écrivains de Winnipeg en partenariat avec son volet français, *Livres en fête*, s'est déroulé pendant neuf jours remplis d'activités, d'exposés littéraires et de conférences avec des écrivains s'adressant à tous les groupes d'âge, du 22 au 30 septembre 2017.

Lise Gaboury-Diallo explique en profondeur *Livres en fête* au *Réveil* :

« *Livres en fête* est une série d'activités qui sont proposées à la communauté. Plusieurs des activités sont gratuites, et on incite le grand public à venir découvrir les grands auteurs d'ici et d'ailleurs. Charlene Diehl, directrice générale de *Thin Air*, invite plusieurs auteurs et écrivains de partout. De plus, il y a plusieurs volets de littérature pour les enfants ainsi que pour les jeunes de niveaux primaire, secondaire et universitaire. Mais il y a aussi d'autres activités qui sont organisées pour la grande communauté de Saint-Boniface et les francophiles. Il y a des jumelages qui se font entre l'Alliance française, La Maison Gabrielle-Roy, La Maison des artistes visuels et le Centre culturel franco-manitobain. »

De la Bibliothèque Millenium qui se trouve au cœur du centre-ville jusqu'à la librairie McNally Robinson dans le quartier de Grant Park, la ville de Winnipeg fourmillait de gens passionnés et intrigués par la littérature, l'art et la poésie des invités. Parmi les lieux choisis pour tenir ces évènements, l'Université de Saint-Boniface se compte fière d'avoir accueilli plusieurs écrivaines et écrivains pour partager leurs œuvres à la communauté franco-manitobaine et à ses étudiants. Poète-interprète et militante pour les droits autochtones et environnementaux, Natasha Kanapé Fontaine figure parmi les invités qui sont venus présenter leurs œuvres à l'USB. Originaire de Pessamit sur la Côte-Nord, Natasha a récité quelques extraits de son recueil de poésie récent intitulé *Bleuets et abricots* (2016). Inspirantes et émouvantes, les poésies de son recueil mettent en perspective les enjeux des peuples autochtones et des femmes de la société canadienne. « Cette année, il y avait plusieurs auteurs autochtones et des premières nations. Natasha Kanapé Fontaine est un des meilleurs exemples qu'on a invité de ce calibre-là », indique Lise.

D'autres écrivains et dramaturges qui ont présenté à l'Université de Saint-Boniface sont la Tunisienne Monia Mazigh et l'Ivoirien Daouda Dembélé. Immigrée au Canada en 1991, Monia Mazigh, auteure *Du Pain et du Jasmin* (2015), a mis en lumière son roman qui porte sur des jeunes femmes musulmanes dans une société constamment en évolution. Pour sa part, Daouda Dembélé, dramaturge et finissant de l'USB en administration des affaires, a commenté quelques extraits de sa pièce de théâtre *Rolihlahla Mandela* (2016) qui raconte la vie du leader sud-africain, Nelson Mandela. Ces deux auteurs ont eu l'occasion non seulement de présenter ensemble leurs œuvres au grand public, mais aussi de partager leurs inspirations de création littéraire et le message qu'ils véhiculent devant de nombreux étudiants de l'USB lors d'une conférence.

Pour coïncider avec *Livres en fête*, Lise Gaboury-Diallo en collaboration avec l'Université de Saint-Boniface et les professeures du département de français de l'Université de Manitoba et de l'Université de Winnipeg, Irène Chassaing et Adina Balint respectivement, a organisé un colloque international qui s'appelle *Rencontres des imaginaires, imaginaires transculturels au Canada et dans les Amériques, Littérature et Art du 19e et 21e siècle*. Du 28 au 30 septembre, ce colloque a mis en vedette l'artiste visuel Virginia Pésémapéo Bordeleau par l'entremise d'un vernissage ainsi que la chercheuse littéraire Zilá Bernd qui a parlé au sujet du métissage culturel des Amériques. Parmi les autres conférenciers présents figuraient George Eliott Clarke, Guy Gauthier et Patrick Imbert qui ont également exposés leurs œuvres et recherches littéraires.

Pour Lise, « on n'a pas souvent l'occasion d'avoir des invités pour nous parler de leurs recherches et de leurs œuvres. On découvre toujours de nouveaux auteurs et de nouvelles pistes. Je suis très reconnaissante de l'appui des trois universités et de Research Manitoba. »

Enfin, Lise Gaboury-Diallo, professeure universitaire le jour et auteure et poète durant son temps libre, a également présenté ses poèmes pendant le volet *Livres en fête*. Lauréate du Prix de poésie de Radio-Canada, elle a partagé son nouveau recueil de poésie *Empreinte* (2017). Selon cette écrivaine accomplie, l'opportunité de partager ses œuvres lors de *Livres en fête* « est un enrichissement extraordinaire! » souligne-t-elle.



photo : Jason Cegayle

Natasha Kanapé Fontaine est une des auteurs qui sont venus partager leurs œuvres poétiques et littéraires lors du *Livres en fête* à l'Université de Saint-Boniface.

Pour plus d'informations au sujet des auteures et auteurs qui ont participé à *Thin Air* et à *Livres en fête* 2017, veuillez visiter : https://thinairwinnipeg.ca/series/livres-en-fete/.

Communautaire

Une discussion à cœur ouvert : des témoignages d'aidants naturels



Bailey PALAMAR

aemedias@monusb.ca

Parfois, lors d'une situation difficile dans la vie, c'est facile de se sentir seul, comme si personne d'autre au monde ne vivait la même situation. C'est ce qu'un comité à l'Université de Saint-Boniface (USB) conteste dans le cadre d'un projet : un cahier de Noël de témoignages qui viennent d'aidants naturels qui aident des personnes ayant des handicaps. Ce cahier spécial sera publié dans le journal La Liberté le 13 décembre prochain.

« C'est l'amour, dans le fond, c'est l'amour qui parle », affirme Christian Violy, professeur à l'USB, en parlant des aidants naturels. « Sans l'amour, je ne pense pas qu'on peut aller aussi loin. »

Un comité formé de trois employés de l'USB, John Ferrer, Maria Fernanda Arentsen et Christian Violy, est en train de récolter des témoignages de personnes qui aident d'autres ayant des handicaps.

« Ce qu'on voit le plus, ce sont des gens handicapés ou différents, mais on ne rend jamais hommage aux gens qui les accompagnent », explique M. Ferrer par rapport au choix du thème pour le cahier de cette année. « On ne les voit jamais ces gens-là et pourtant ils font beaucoup de sacrifices et, en fait, c'est une façon de leur rendre hommage, de les remercier. »

D'après les conversations avec les membres du comité, il est clair que le thème des aidants naturels en est un qu'ils tiennent à cœur. C'est un sujet qui les touche tous personnellement, d'une façon ou d'une autre. M. Ferrer a un fils atteint d'une maladie génétique, Mme Arentsen a un frère trisomique et M. Violy aidait sa belle-famille quand sa petite nièce était très malade.

Le comité a été formé en aout 2017. M. Ferrer et Mme Arentsen ont commencé à discuter du thème pour le cahier de Noël, et après ils ont approché M. Violy pour les joindre. Maintenant, ils récolteront des témoignages jusqu'à la mi-novembre pour que le cahier soit prêt à temps.

Dans les témoignages, il y a beaucoup de diversité dans ce que les personnes ont vécu et même leurs façons de présenter leurs histoires. Une grande partie des témoignages des aidants naturels font référence au cadre familial, mais il y en a un ou deux qui portent sur le cadre amical. Il y a des témoignages qui décrivent une expérience plutôt étape par étape, certains sont plus poétiques et d'autres sont anonymes. Peu importe le style, il y a un aspect qui y revient : chacun reste authentique, « pour que la personne, quand elle le lise, elle se reconnaisse à l'intérieur », explique M. Violy. « Il faut vraiment que ça soit son texte. » C'est-à-dire que le sens et le ton ne seront pas changés lors de la révision, il y aura seulement de petites modifications telles qu'ajouter une virgule ici et là.



photo : Bailey Palamar

Le comité du cahier de Noël : de gauche à droite, John Ferrer, Maria Fernanda Arentsen et Christian Violy.

Le comité désire vraiment « que ce soit presque une discussion entre la personne qui lit et la personne qui l'a écrit », affirme M. Ferrer. « Donc, on veut vraiment que ce soit interactif en fait et on veut que le lecteur se sente concerné. »

Deux sont les grands objectifs du cahier : que les lecteurs prennent le temps de le lire jusqu'à la dernière ligne et prennent conscience qu'il peut arriver à n'importe qui d'être atteint d'un handicap ou de devenir aidant naturel.

« Le message qu'on veut faire passer en écrivant cet article, c'est qu'on veut, d'une part, que les gens soient attentifs à ce sujet, qu'ils prennent le temps de le lire... et la seconde chose qu'on veut mettre en relief est qu'il y a des gens comme ceux-là qui existent, oui, il y a des personnes handicapées, mais il y a des gens aussi qui peuvent souffrir à cause de cela, qui peuvent devoir mettre aussi leur carrière ou leurs études en suspens pour s'occuper de ces gens-là », raconte M. Ferrer.

Ce n'est pas la première fois que l'USB fait des cahiers de Noël. Un cahier a été publié en hiver 2014, et en hiver 2015, Lise Gaboury-Diallo, professeure à l'Université, Mme Arentsen et M. Violy en ont publié un autre au sujet des personnes qui avaient vécu des situations difficiles.

De plus, le comité souligne qu'il y a une nouveauté au cahier de Noël de cette année. La majorité des témoignages seront accompagnés de divers types d'images, par exemple des dessins, des œuvres d'art et des photos, ce qui leur ajoutera une autre dimension.

Le cahier de Noël est un vrai projet communautaire, car la plupart des témoignages viennent de personnes qui fréquentent l'USB ou y travaillent. De plus, le comité est très reconnaissant du soutien du journal *La Liberté* pour leur donner la liberté de création sans filtres et pour leur ouverture d'esprit par rapport au sujet. Aussi, en travaillant sur le cahier, le comité est devenu très uni. « Il y a un lien qui s'est développé entre nous trois », dit M. Ferrer.

Ce cahier est une continuation du dialogue sur le fait que le handicap et les aidants naturels sont partout, que personne n'est seul. Comme M. Violy l'a bien résumé :

« C'est ça le but au départ, c'est de montrer que les gens ne sont pas seuls à vivre des situations. »

APPEL AUX BÉNÉVOLES

Tu es étudiant(e) à l'USB et tu cherches des occasions de faire valoir tes talents et tes connaissances. Théâtre Cercle Molière cherche des bénévoles pour sa saison 2017-2018. Viens découvrir un monde de création. L'industrie du spectacle à beaucoup à offrir. TU as beaucoup à offrir.

Théâtre Cercle Molière cherche des bénévoles dans divers domaines: ARTS DU SPECTACLE, MUSIQUE, ÉDUCATION, COMMUNICATION, MULTIMÉDIA, VIDÉO, etc.

Si tu es tenté(e) par l'aventure et si tu veux voir du théâtre, réponds à l'appel et écris-nous à erwan@cerclemolière.com en indiquant tes envies, si tu en as, et tes disponibilités. Nous te recontacterons pour définir ensemble comment tu pourrais t'impliquer.

Bonne chance à tous et à toutes dans vos études!